

La liste des abréviations :

- **AGI** : Autorisation **G**lobale d'**I**mportation
- **ANDI** : Agence **N**ationale du **D**éveloppement de l'**I**nvestissement
- **ANGEM** : Agence **N**ationale de **G**estion du **M**icro **C**rédit
- **ANSEJ** : Agence **N**ationale de **S**outien à l'**E**mloi des **J**eunes
- **APSI** : Agence pour la **P**romotion et le **S**uivi de l'**I**nvestissement
- **BADR** : **B**anque **A**lgérienne pour le **D**éveloppement **R**ural
- **BDL** : **B**anque de **D**éveloppement **L**ocal
- **BEA** : **B**anque **E**xtréieur d'**A**lger
- **BNA** : **B**anque **N**ationale **A**lgérienne
- **CNI** : **C**onseil **N**ational d'**I**nvestissement
- **CPA** : **C**rédit **P**opulaire **A**lgérien
- **DA** : **D**inars **A**lgérien
- **EI** : **E**ntreprise **I**ndividuelle
- **EURL** : **E**ntreprise **U**nipersonnelle à **R**esponsabilité **L**imitée
- **FGMNC** : **F**onds de **G**arantie **M**utuelle des **M**icrocrédit
- **FMI** : **F**ond **M**onétaire **I**nternational
- **FNSEJ** : **F**ond **N**ational **d**e **S**outien à l'**E**mloi des **J**eunes
- **GE** : **G**rande **E**ntreprise
- **ME** : **M**oyenne **E**ntreprise
- **NTIC** : **N**ouvelle **T**echnologie d'**I**nformation et de **C**ommunication
- **PE** : **P**etite **E**ntreprise
- **PME** : **P**etite **e**t **M**oyenne **E**ntreprise
- **SARL** : **S**ociété **A** **R**esponsabilité **L**imité
- **SBA** : **S**mall **B**usiness **A**dministration
- **SNC** : **S**ociété a **N**om **C**ollectif
- **SPA** : **S**ociété **P**ar **A**ction
- **TPE** : **T**rès **P**etite **E**ntreprise
- **UE** : **U**nion **E**uropéenne

Sommaire

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre I : Généralités sur l'entrepreneuriat	
Section 1 : L'entrepreneuriat genèse et fondement	05
Section 2 : L'entrepreneuriat, phénomène économique et social	09
Section 3 : Le risque et l'incertitude dans l'entrepreneuriat	13
Section 4 : La création d'entreprise en Algérie : processus de création et les organismes accompagnateurs	17
Chapitre II : Généralités sur les PME	
Section 1 : Les PME : les fondements théoriques	26
Section 2 : Définition et caractéristiques des PME	30
Section 3 : PME et emplois	43
Section 4 : Les PME en Algérie	45
Chapitre III : les obstacles à la création des PME : cas de la wilaya de Bejaia	
Section 1 : Présentation socio-économique de la région d'étude de la wilaya de Bejaia	51
Section 2 : Démarche méthodologique de l'enquête de terrain	55
Section 3 : Analyse des données et interprétation de résultats	58
Conclusion générale	74

Introduction générale

L'accélération incessante des mutations notamment technologiques, l'évolution des équilibres sociaux, la précarité croissante des emplois salariés dans les grandes organisations, la volonté d'avoir un travail conforme à ses propres valeurs, la perspective d'être son propre patron sont autant de forces qui poussent un nombre croissant d'hommes et de femmes à considérer la création d'une entreprise comme une alternative crédible à un emploi salarié.

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance dans notre société. Les attentes sont multiples et revêtent des formes différentes et complémentaires. En tant que phénomène économique et social, l'entrepreneuriat est censé redynamiser les entreprises, les institutions et les individus, contribuer au renouvellement des entreprises, participer à la création d'emplois, etc. En tant que discipline académique, les attentes convergent vers deux pôles, l'enseignement et la recherche.

Depuis la fin des années 1980, le gouvernement algérien a compris que le secteur public seul ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, par conséquent, le recours au secteur privé est une nécessité absolue. Et c'est dans ce contexte que l'Algérie a passé d'une économie dirigée vers une économie de marché, que la PME s'est imposée, par sa diversité, sa flexibilité et sa capacité à créer des emplois, comme une entité susceptible de compenser le déficit de la grande entreprise nationale. Pour développer ces entreprises de dimension réduite, les pouvoirs publics ont créé toute une série d'institutions et d'organismes chargés de promouvoir la PME (Ministère de la PME, Fonds de garantie ...) et une batterie de programmes et de mesures incitatives pour développer cette frange d'entreprise a été engagée, dans le cadre d'une politique globale de promotion de la PME algérienne, entamée depuis le début des années 1990.

Les PME sont considérées aujourd'hui comme étant un phénomène vital pour toute société, par leur contribution à la régénération et au développement de leur économie. L'Algérie aujourd'hui malgré les réformes économiques qu'elle a réalisées et qu'elles restent toujours inachevées, le pays n'arrive toujours pas à faire émerger un climat d'affaires favorable où le secteur privé peut jouer son rôle d'acteur principal dans l'édification d'une économie moderne, ceci veut dire qu'ils en existent toujours des obstacles qui freinent la création des petites et moyennes entreprises.

Introduction générale

La force des PME viendrait alors de leur ancrage fort au territoire dans lequel elles puisent les ressources techniques et financières mais aussi humaines, culturelles et sociales qui leur permettent de partir mieux armés vers de nouveaux marchés. Les pays développés sont perçus comme ceux qui mettent le plus d'accent sur l'entrepreneuriat et, plus particulièrement, sur l'innovation. Les économistes constatent que les pays en voie de développement manquent souvent de dynamique en matière de création d'entreprise et de tissu de PME.

Du côté des économistes, l'idée d'une spécificité de la PME s'est imposée à partir du milieu des années 1970, très vite complétée par celle d'une diversité interne comme élément de solution à la difficulté de trouver une définition universelle de cette catégorie de firmes. En attestant les travaux de Zoltan Acs et David Audretsch et les textes notamment publiés dans la revue *Small Business Economics*. Les gestionnaires ont plutôt cherché à définir les spécificités de la gestion de ces mêmes PME et à saisir le rôle de l'entrepreneuriat.

La recherche que nous avons effectuée à pour intitulé : **l'entrepreneuriat et les obstacles à la création des PME : cas de la commune de Bejaia**, était motivée par l'importance accordée aujourd'hui au domaine de l'entrepreneuriat, de la création d'entreprise et des PME, qui depuis plusieurs années ont bénéficiés d'important efforts et investissement consacrés à leur développement. Le défi qui nous est posé dans le présent travail est d'identifier la création d'entreprise et essayer de savoir quels sont les obstacles qui freinent la création des petites et moyennes entreprises dans la commune de Bejaia ?

Pour mieux cerner cette question, notre travail tentera de répondre aux questions secondaires suivantes :

- 1) Qu'est ce-que l'entrepreneuriat?
- 2) Qu'est ce-que les PME et quelles sont leurs caractéristiques ?
- 3) Quels sont les principaux obstacles à la création des PME dans la commune de Bejaia ?

Introduction générale

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre recherche avec comme hypothèses de base :

Hypothèse 1 : l'entrepreneuriat est une nécessité pour le développement économique d'une région.

Hypothèse 2 : le financement est l'obstacle principal à la création des petites et moyennes entreprises.

Hypothèse 3 : l'institutionnel et l'organisationnel sont parmi les obstacles secondaires.

Pour mieux cerner notre travail, nous avons adopté la méthodologie d'approche suivante.

Nous avons effectué une recherche bibliographique qui nous a permis de cerner notre travail.

Nous avons ensuite effectué une enquête de terrain en élaborant un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude. L'enquête de terrain a visé des dirigeants et propriétaires de PME nouvellement créées à Béjaia. Cette enquête nous a permis de cerner un certain nombre de caractéristiques et d'éclaircissement concernant les obstacles à la création des PME propre à notre échantillon.

Notre travail de recherche est structuré en trois chapitres, le premier intitulé généralités sur l'entrepreneuriat dans lequel nous allons nous discuter sur l'entrepreneuriat de façon générale. D'abord nous allons évoquer le fondement et la genèse de l'entrepreneuriat, ensuite nous allons nous définir l'entrepreneuriat comme phénomène économique et comme phénomène social, dans la troisième section nous parlerons du risque et de l'incertitude dans l'entrepreneuriat, et enfin nous clôturons ce premier chapitre en parlant sur la création d'entreprise en Algérie, et sur les organismes accompagnateurs.

Le deuxième chapitre quant à lui, abordera les généralités sur les PME, il est divisé en quatre sections, dans la première nous allons discuter des fondements théoriques des PME, dans la deuxième section nous allons définir et citer les caractéristiques des PME, la troisième section nous aborderons la relation entre les PME et l'emploi, et enfin dans la dernière section nous discuterons des PME en Algérie.

Introduction générale

Le choix d'un sujet serait très utile s'il y avait vraiment de problème. En effet, ce travail de recherche a pour but d'éclaircir et d'apporter une solution au problème en question. L'intérêt de cette recherche provient de sa capacité à combler un vide théorique, parce que les études qui ont été effectuées sur la création des petites et moyennes entreprises en Algérie pour l'instant ne pourront pas soit disant combler ce vide théorique. L'importance du thème étudié consiste également à éclairer les entraves et les obstacles que rencontre tout entrepreneur désirant monter son propre affaire, avec cet éclairage la création de la PME sera plus importante qu'auparavant.

L'intérêt du sujet

L'intérêt du sujet peut être illustré en trois parties, théoriquement parlant ce travail a été réalisé de cette manière pour attirer l'attention des chercheurs et des étudiants pour qu'ils travaillent d'avantage sur ce thème car les recherches qu'elles ont été faites sur les obstacles à la création des petites et moyennes entreprises en Algérie sont limitées, parce que la condition principale pour qu'un domaine se développe, il doit se développer d'abord sur le plan théorique, c'est la recherche scientifique qui est au cœur du développement de tous les domaines. La deuxième partie consiste en la pratique, ce travail permettra aux entrepreneurs de dévier et d'éviter les obstacles rencontrés dans le processus de création d'entreprise, ainsi qu'identifier les entraves qui freinent leur développement, pour contribuer au développement économique du pays et lutter contre le chômage. Enfin sur le plan personnel, ce travail nous permettra d'obtenir notre diplôme de master, il n'y a pas que ça, cette recherche nous a permis d'apporter des solutions au problème posé au départ, car il y a une quantité énorme de personne désirant monter leur propre affaire, et ça pour atteindre la liberté financière, et ça pour réaliser leur objectifs.

Méthodologie du travail

Pour réaliser bien ce travail, la démarche méthodologique adoptée s'articule en différentes phases, d'abord la recherche documentaires : des ouvrages, des articles et des revus, et un mémoire de magister. Dans un deuxième temps nous avons aussi réalisé en enquête de terrain en élaborant un questionnaire regroupant une vingtaine de questions simples à saisir. Cette enquête a visé des propriétaires des petites et moyennes entreprises de la commune de Bejaia.

Chapitre I :
Généralités sur
l'entrepreneuriat

RapportGratuit.com

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance, en tant que phénomène économique et social. Il est sensé (re) dynamiser les entreprises, les institutions et les individus, contribuer au renouvellement des entreprises et participer à la création d'emplois.

En tant que discipline académique, les attentes convergent vers deux pôles : l'enseignement et la recherche. Les PME affirment, également de plus en plus leur présence dans les tissus économiques de plusieurs pays dans le monde et deviennent des structures incontournables pour le développement et la croissance.

Dans ce présent chapitre, nous présenterons, dans un premier temps, la genèse et le fondement de l'entrepreneuriat, ensuite nous présenterons l'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social, ensuite on parlera du rôle de l'incertitude et le risque dans l'entrepreneuriat, et enfin dans la dernière section nous discuterons de l'entrepreneuriat en Algérie.

Section1 :L'entrepreneuriatgenèse et fondement

1.1.Approches fonctionnelles des économistes

Le concept de l'entrepreneuriat a été présenté historiquement par Richard Cantillon (Landstorm 1998, Filion 1997) qui a été le premier à présenter la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique. Pour Cantillon, l'entrepreneur « prends des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre »¹. Selon Jean-Baptiste Say « l'entrepreneur est avant tout un preneur de risques qui investit son propre argent et coordonne des ressources pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques pour son propre compte »². Ensuite, la vision de Schumpeter qualifié de père du champ de l'entrepreneuriat (Fillon, 1997), basée essentiellement sur l'innovation émergea. Pour lui, « L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise... cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons »³.

¹F. Alain « Introduction à l'entrepreneuriat ».Dunod, Paris, 2005. P.10.

² Idem. P.10.

³ Idem. P.10.

1.2.Approches centrées sur les individus

Ces approches privilégient les valeurs internes de l'individu le conduisant à adopter un certain comportement entrepreneurial. Autrement dit, elles visent à connaître les caractéristiques psychologiques des entrepreneurs, leurs traits de personnalité, leurs motivations, leurs comportements, leurs origines et trajectoires sociales cherchant ainsi un profil type d'entrepreneur en l'identifiant par une caractéristique principale ou un ensemble de caractéristiques. McClelland (1961) propose une théorie du besoin de réalisation. Pour lui, les entrepreneurs sont des individus qui ont un besoin élevé d'accomplissement, une forte confiance en eux, une capacité à résoudre, seuls, des problèmes et qui s'orientent vers des situations caractérisées par des risques modérés et un retour rapide du résultat de leurs actions.

L'école psychanalytique (Kets de Vries, 1977) a montré que l'attitude entrepreneuriale résulte d'expériences vécues dans la tendre enfance et caractérisées par un environnement familial hostile et de nombreux problèmes affectifs. Ces situations ont conduit les individus à développer des formes de personnalités déviantes et peu insérables dans des environnements sociaux structurés, au sens où ils ont des difficultés à accepter une autorité et à travailler en équipe avec d'autres personnes.

Par la suite, différentes typologies d'entrepreneurs sont proposées dans la littérature entrepreneuriale, mais leur prolifération rend difficile la distinction d'un profil idéal ou scientifique d'entrepreneur, car tout individu est le produit de son milieu d'appartenance. Les entrepreneurs sont influencés par leur environnement proche. D'une autre manière, ils reflètent les caractéristiques du temps et du lieu où ils évoluent (ou ont évolué). Les recherches portant sur les carrières entrepreneuriales, sur les influences de la famille ou des rôles-modèles traduisant l'importance de l'environnement et tendent à démontrer son rôle sur le comportement entrepreneurial (Shver, Scott, 1991 ; Fillion, 1997). Les approches citées ci-dessus ont été critiquées. Stevenson et Jarillo (1990) estiment qu'il est difficile de modéliser et d'expliquer un comportement complexe (l'entrepreneuriat) en s'appuyant sur quelques traits psychologiques ou sociologiques. Ce constat est partagé et a conduit les chercheurs à s'intéresser à l'étude des processus entrepreneuriaux⁴.

⁴ opcit. P.12.

1.3.Approches basées sur les processus :

Ces approches ont proposé aux chercheurs de s'intéresser à ce que font les entrepreneurs et non pas à ce qu'ils sont. Ainsi, les recherches se sont orientées vers (comment) : «Comment les nouvelles entreprises sont-elles établies ? », « Comment les entrepreneurs agissent ? ». L'apparition de ce courant est justifiée par la grande diversité dans les situations entrepreneuriales et dans les créations d'entreprises. Gartner (1985) a identifié six comportements décrivant très largement les activités entrepreneuriales. Ces comportements pourraient s'apparenter au processus :

- L'entrepreneur localise une opportunité d'affaire ;
- L'entrepreneur accumule des ressources ;
- L'entrepreneur marchand des produits et des services ;
- L'entrepreneur construit une organisation ;
- L'entrepreneur répond aux exigences du gouvernement et de la société.

Le processus entrepreneurial peut être défini de la façon suivante : « le processus entrepreneurial englobe toutes les fonctions, activités et actions associés avec la perception d'une opportunité et la création d'une organisation » (Bygrave et hofer, 1991). La vision de Gartner (1985 et 1988) est assez similaire. Après ces approches, Schmitt (2004) et Hernandez (1999) sont apparus avec la théorie de contingence (définition de l'entrepreneur par la diversité et complexité des organisations et des formes de l'entrepreneuriat) et la théorie processuelle (remplacement du créateur comme un des acteurs illustrant l'entrepreneuriat). L'entrepreneuriat renvoie à des situations tellement hétérogènes qu'il n'est pas possible de se limiter à une seule définition⁵.

⁵ Traduit à partir de : Alain Fayolle « Introduction à l'entrepreneuriat ». Dunod, Paris, 2005.P 14.

1.4. Définition, formes et conception de l'entrepreneuriat

a. Définition de l'entrepreneuriat

Bon nombre de chercheurs limitent l'idée de l'entrepreneuriat à la création d'entreprises (Gartner, 1989; 1990), d'autres s'arrêtent à divers aspects liés à la création d'entreprises, mais aussi à leur évolution. On peut remonter loin dans le temps pour retrouver différentes notions associées à ce concept. Tout au début du XVII^e siècle, Olivier de Serre proposait sa discussion sur les règles de bonne gestion d'une ferme. Cantillon, au XVIII^e siècle, était l'un des premiers à parler directement de l'entrepreneur selon la définition moderne. L'entrepreneuriat constitue plus que jamais un sujet d'actualité très important tant au niveau académique que managérial. Il y en a une multitude de définitions de terme « entrepreneuriat », elle reflète un point de vue ou une posture de recherche particulière. La plupart des recherches dans le champ entrepreneurial a porté sur la personne de l'entrepreneur, en posant la question : pourquoi certains individus créent des entreprises tandis que d'autres dans des conditions similaires, ne le font plus?⁶.

b. les différentes conceptions de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur

La première utilisation du concept « entrepreneur » se rapporte à l'histoire militaire Française du siècle et répétait à une personne qui gérait une expédition militaire. Il faut donc attendre le siècle suivant, avant que le mot entrepreneur soit employé dans une conjoncture d'affaires. Les bases historiques de l'entrepreneuriat appartiennent aux économistes. Richard Cantillon (1755) est le premier économiste à s'intéresser à l'entrepreneur et à tenter d'en donner une définition. Selon lui, « l'entrepreneur prend des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre »⁷. D'après cet auteur, l'entrepreneur fait partie de la classe de ceux qui vivent dans l'incertitude, il est amené à prendre des décisions dans l'incertitude, et les risques qu'il encourt ne sont pas exactement connus.

En 1828, Jean-Baptiste Say est le deuxième économiste qui a défini l'entrepreneur comme étant une « personne capable de combiner et coordonner différents facteurs de production »⁸. Pour lui, l'entrepreneur devait être une force motrice, et conséquemment avoir la force de s'allier plusieurs autres personnes pour bâtir une organisation productrice, autrement dit,

⁶VERSTRAETE Theiry et SAPORTA Bertrand « Création d'entreprise et entrepreneuriat ». Edition ADREG. P. 93

⁷ Idem.

⁸Jean-Luc GUYOT – Olivier LOHEST. L'aversion au risque : une barrière à l'entrepreneuriat en WALLONIE ? Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, N° 0801, Belgique, 2008, P7.

l'entrepreneur fait le lien entre différents donneurs de ces facteurs. A cette fin il doit avoir des capacités de jugement et des expériences particulières. Selon Say, l'entrepreneur est avant tout un preneur de risques qui investit son propre argent et relie des ressources pour produire des biens, en inventant des activités économiques pour son propre compte. Cet opinion est critiqué par certains comme par exemple Hébert et Link (1989). Selon eux, une telle optique de l'entrepreneuriat est un peu trop restrictive. En effet, l'entrepreneur n'est que considéré comme un travailleur doté de (très) bonnes compétences de gestion⁹.

Les idées de Say, ont été reprises et reformulés par des auteurs plus modernes tel que Casson(2003), qui, à son tour, a défini l'entrepreneur comme étant quelqu'un qui est spécialisé dans la prise de décision et les jugements sur l'allocation de ressources rares.

Pour l'économiste autrichien Joseph Schumpeter (1934), l'entrepreneur est avant tout un innovateur et un agent de changement, il n'est plus un arbitragiste et/ou coordinateur des ressources, qui prend des contraintes technologiques plutôt comme données, et que n'apporte que des changements. Pour Schumpeter, l'acte entrepreneurial nécessite l'innovation et il assimile ce terme à une rupture. Il s'agit de faire des choses inédites ou bien d'accomplir des choses connues d'une façon souple. Il identifie cinq catégories d'action pour l'entrepreneur¹⁰ :

- La création d'un nouveau produit ou service ;
- L'introduction d'un nouveau procédé de production ;
- L'ouverture d'un nouveau marché ;
- Trouver des nouvelles sources de facteurs de production ;
- Introduction d'une nouvelle forme organisationnelle dans le secteur.

L'entrepreneuriat apparaît comme un phénomène complexe, multidimensionnel et assez compliqué à cerner. Chacune de ces définitions renferme un certain degré de pertinence. Il en découle qu'il n'y a pas vraiment une seule « bonne » définition. Il convient de sauvegarder la définition proposée par K.BOUABDALLAH, et A. ZOUACHE, d'après ces deux auteurs, l'entrepreneuriat peut être défini comme étant « le processus qui dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'entreprise »¹¹.

⁹ Jocelyn J-Y. Desroches, L'influence de la méthode pédagogique entrepreneuriale sur les apprentissages des étudiants : le cas d'un cours –stage en commerce international, ESG- UQAM, 1999, P3.

¹⁰ Fayolle Alain, op.cit, P2.

¹¹ Khaled BOUABDALLAH, et Abdellah ZOUACHE : « Entrepreneuriat et développement économique », in : les cahiers du Cread n 73/2005. P17.

Section 2 : L'entrepreneuriat, phénomène économique et social

Les comportements et les actions de l'entrepreneur doivent être reliés aux besoins et aux attentes exprimés par toutes les composantes de la société. L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libérale. Il est souvent à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique, l'entrepreneur est l'innovateur qui apporte la destruction créatrice (Schumpeter, 1935). Selon Octave Gélienier (1978) qui insiste sur les apports de l'entrepreneur à l'économie : « Les pays, les professions, les entreprises qui innover et se développent sont surtout ceux qui pratiquent l'entrepreneuriat. Les statistiques de croissance économique d'échanges internationaux, de brevets, licences et innovations pour les 30 dernières années établissent solidement ce point : il en coûte cher de se passer d'entrepreneurs »¹².

« Global Entrepreneurship Monitor » auquel participe l'école de Management de Lyon en 1999 a proposé d'étudier le rôle clef de l'entrepreneuriat dans la croissance économique d'un pays. Les résultats des enquêtes ont montré que l'entrepreneuriat comptait pour environ un tiers de la croissance économique dans les pays étudiés. Donc, les apports des entrepreneurs sont multiples¹³.

2.1. Création d'entreprises : les différentes situations entrepreneuriales

a. La création d'entreprise et le renouvellement du parc

La création d'entreprise est une notion à multiple facettes et les nouvelles entreprises constituent un objet hétérogène (Bruyat, 1993) et cela revient à la variété des types d'entreprises créées et à la diversité des types d'entrepreneurs. La création d'entreprise semble l'expression majeure de l'entrepreneuriat.

L'agence pour la création d'Entreprises distingue les formes suivantes :

- **La création ex nihilo** : création d'une entreprise par un individu ou un groupe, on parle de création d'une entreprise nouvelle. Cette forme exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité et nécessité du temps pour avoir les ressources suffisantes et implanter le produit sur le marché et les risques doivent être bien évalués.

¹² Fayolle Alain : « Entrepreneuriat, Apprendre à entreprendre ». Ed. Dunod, Paris, 2004.P8.

¹³ Lionel Gastine, Grand Lyon « L'entrepreneuriat en France et dans le grand Lyon », Centre Ressources Prospective du Grand Lyon. P7.

➤ **La création par essaimage :** créer une entreprise quand on est encore salarié et avec l'aide de son entreprise est certainement une démarche plus facile. Les grandes entreprises proposent des mesures et des dispositifs destinés à inciter et à accompagner leurs salariés dans des créations d'entreprises. Les projets peuvent être variés et concernent la création d'un commerce ou d'une entreprise industrielle, mais l'accompagnement (matériels, intellectuel, commercial et financier) d'une entreprise peut être de nature à réduire le risque de l'entrepreneur.

➤ **La création en franchise :** elle met en relation un franchiseur, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un franchisé, individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule, autour d'un concept, qui a déjà été utilisée ailleurs. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

➤ **La création de filiale :** l'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à la condition de pouvoir y accéder, à celui qui va entreprendre amis qui ne le fait pas par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle ou familiale.

➤ **La création d'activité nouvelle :** ce cas est assez proche du précédent. Tout se passe dans une organisation existante avec les avantages et les inconvénients liés à ce positionnement. Très fréquemment, ce type de situation fait davantage appel à des qualités et des compétences utiles pour innover. Les entrepreneurs potentiels créatifs sont dotés d'une capacité réelle de management de projet d'innovation et peuvent être concernés par la création d'activités nouvelles, qu'ils aient initiées ou non le processus.

b. La reprise d'entreprise : création d'une entreprise reprenant partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne, cette dernière pouvant être en bonne ou mauvaise santé. La reprise d'entreprise ou d'activité est différente de la création d'entreprise car l'organisation existe et n'a pas été créée, donc des données de l'entreprise peuvent la décrire dans son présent, son passé, sa structure et son

fonctionnement. Dans ce cas, les risques sont généralement faibles. La reprise d'entreprise peut être faite par un individu ou pas une entreprise existante.

- c. **La réactivation des entreprises** : correspond au redémarrage des activités d'une entreprise en sommeil.
- d. **L'entrepreneuriat** : consiste à entreprendre dans le cadre d'une organisation existante. Dans de grandes entreprises, des projets stratégiques et d'innovation peuvent être développés sans qu'il ait nécessairement création d'entreprise ou d'une nouvelle organisation. L'intrapreneuriat permet à l'individu d'entreprendre sans qu'il ait une grande prise de risques personnels et sans modifier de statut social. Ainsi, dans ces conditions, la création d'entreprises nouvelles ne représente qu'une partie du nombre total.

2. L'innovation

L'économiste autrichien Joseph Schumpeter a caractérisé l'innovation d'un processus de « Destruction-créatrice » dont l'expression paraît paradoxale. L'idée s'explique par l'émergence de nouvelles entreprises très innovantes mais souvent en difficulté qui entraîne la disparition d'entreprises existantes qui n'ont pas su ou pu adapter leurs produits, leurs services ou renouveler leurs technologies. D'après Schumpeter, les entrepreneurs constituent le moteur de la « destruction-créatrice » en identifiant les opportunités et en développant les technologies et les concepts qui donneront naissance à de nouvelles activités économiques. Selon DRUCKER Peter « l'innovation est l'instrument spécifique des entrepreneurs, le moyen d'utiliser le changement comme une opportunité ouverte sur une affaire ou un service différent. Elle peut être présentée comme une discipline, elle peut s'apprendre et se pratiquer. Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovation, les changements et les indices qui signalent les innovations qui peuvent réussir. Ils doivent connaître et appliquer les principes qui permettent à ses innovations de réussir »¹⁴.

Donc, l'innovation fait de l'entrepreneur un vecteur de développement économique. Il doit aller chercher le changement pour agir sur lui et l'exploiter comme une opportunité. On cite quelques exemples de nouvelles entreprises innovantes à l'instar de, Apple, Lotus et Digital dans le domaine de l'informatique qui constituent des références avec leurs fondateurs Steve

¹⁴ DURUCKER Peter « Les entrepreneurs ». Traduit de l'américain par Patrice Hoffman. Ed. L'expansion ACHETTE, JCLattés.1985. Cité par BOUZIT Naima, dans le mémoire de magister intitulé : « Entrepreneuriat familial : Etat des lieux et perspectives, cas de la wilaya de Bejaia ». Université d'Abderrahmane MIRA de Bejaia, 2010.p21.

Jobs, Steve Wozniak, Mitch Capor et Ken Olsen. Dans d'autres secteurs, Henri Ford qui innové avec succès dans la production d'automobiles en introduisant les principes de l'organisation scientifique du travail,... . Cependant, l'innovation n'est pas seulement l'œuvre des entrepreneurs mais, selon Schumpeter, les entrepreneurs innoveront beaucoup plus que les autres acteurs.

2.3.La création d'emplois

Depuis le début des 1970, la création d'entreprise apparaît comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème du chômage. La difficulté principale réside dans la définition qui est donnée au mot emploi : s'agit-il d'emplois directs ou d'emplois induits, d'emplois créés ou d'emplois pérennisés, d'emplois à temps plein ou d'emplois à temps partiel.

Selon l'APCE, il s'agit d'emplois créés ou sauvegardés au moment de l'acte entrepreneurial et non pas d'emplois pérennisés, au bout d'une période de cinq ans par exemple.

2.4.L'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les institutions

Les entreprises et certaines institutions cherchent à développer, à retrouver ou à conserver certaines caractéristiques entrepreneuriales comme la prise d'initiatives, la prise de risque, l'orientation vers les opportunités, la réactivité ou la flexibilité. L'esprit d'entreprendre est très intéressant pour les entreprises et les institutions en raison des caractéristiques qu'il révèle comme l'encouragement à l'imagination, à l'adaptabilité et à la volonté d'accepter des risques. L'esprit d'entreprendre traduit une orientation forte vers la recherche d'opportunités et les initiatives créatrices de valeurs. Il peut également signifier un engagement des individus et des aptitudes plus marquées à prendre des responsabilités ou à les exercer.

2.5.Les mutations structurelles et la réinsertion sociale

L'entrepreneuriat permet d'accompagner les mutations économiques structurelles. Ainsi, le développement des activités tertiaires doit beaucoup à la création d'entreprise pour compenser l'effondrement des secteurs industriels alors que l'arrivée de l'Internet et des NTIC a permis à de nombreux entrepreneurs potentiels d'exploiter concrètement des opportunités.

Enfin, la création d'entreprise est également un vecteur de réinsertion sociale. Elle permet à des chômeurs de plus ou moins longue durée, dans certaines conditions, de retrouver un emploi créé, grâce à leur sens de l'initiative et à leur esprit d'entreprendre. Selon, l'APCE, les

deux tiers des créations d'entreprises en France correspondent à des créations à travers des stratégies de retour à l'emploi.

Section 3 : le risque et l'incertitude dans l'entrepreneuriat

L'une des questions majeures du capitalisme réside dans la justification du profit. L'on sait que celui-ci n'a jamais eu bonne presse durant plusieurs siècles, notamment chez les Catholiques et les Musulmans, et surtout s'il est très élevé. Le sociologue allemand Max Weber attribuait l'origine de la révolution industrielle en Angleterre entre autres à une acceptation plus grande du profit par les Protestants ; mais, le grand historien français Fernand Braudel a montré que plusieurs occasions saisies à temps et le développement rapide d'institutions capitalistes comme la bourse pouvaient mieux expliquer cette origine.¹⁵

Il revient à Frank Knight d'avoir montré au début des années 20 dans sa thèse soutenue à Harvard que le profit réalisé par l'entrepreneur était en fait la récompense du risque supporté et de l'incertitude entretenue par son action sur le marché. Cette proposition allait à l'encontre de Karl Max qui, dans les années 1860, avait affirmé que le profit était le résultat d'une extorsion de la plus-value provenant de la valeur en temps de travail des biens qui aurait dû revenir aux travailleurs salariés. La thèse de Knight dépassait également la théorie libérale du marché, pour laquelle, en concurrence pure et parfaite, le profit (sorte de rente au-delà de la rémunération normale des capitaux et du travail de l'entrepreneur) devait tomber à zéro « à l'optimum ». Cette thèse mettait plan l'esprit d'entreprise dans la dynamique du capitalisme et le rôle que Keynes appellera plus tard le « tempérament plus ou moins sanguin de l'entrepreneur ».

3.1. Entrepreneuriat et risques

L'entrepreneuriat serait donc le personnage clé de la dynamique capitaliste dans la mesure où il assumerait les risques inhérents au fonctionnement du marché. Le risque peut être alors défini comme le degré de probabilité attaché à l'échec. On peut exprimer le problème du risque d'une autre façon : si l'entrepreneur avait placé son argent en lieu sûr (à la banque ou en empruntant de l'Etat), il aurait touché un revenu (les intérêts) correspondants au loyer « normal » de l'argent. S'il prend des risques en entreprenant, il doit escompter toucher un revenu supérieur à ce taux « normal », la différence correspondant à la prime de risque. Cette prime devrait s'évaluer en tenant compte de la variance des profits dans le secteur d'activité

¹⁵ Pierre-André. JULIEN, Michel MARCHESNAY « L'Entrepreneuriat ».Ed. Economica, 1996.P 15.

où il compte s'investir. Evidemment, plus le secteur est neuf, plus le revenu à attendre est aléatoire, et plus l'entrepreneur espérera toucher un revenu important, plus sa prime de risque « psychologique » sera élevée.

Il faut maintenant soigneusement distinguer plusieurs types de risques : le risque financier, le risque stratégique et le risque opérationnel.

a. Le risque financier : le risque financier est celui supporté sur les capitaux engagés dans l'entreprise. Normalement, l'entrepreneur engage ses propres capitaux, et sa responsabilité s'étend, plus au moins, à ses biens personnels et familiaux.¹⁶ Il peut aussi faire appel à des capitaux extérieurs (amis, banques, institutions de prêts à risques soutenus ou non par l'Etat...). Le risque est donc celui du non remboursement des emprunts. On voit ainsi que le risque financier peut s'analyser en trois sous-types : le risque de non rentabilité (le profit ne rémunère pas suffisamment les capitaux investis), le risque de non solvabilité (les résultats ne permettent pas de rembourser les emprunts), le risque d'illiquidité (la trésorerie ne permet pas de faire face aux échéances). Lorsque l'entrepreneur fait appel à desactionnaires (autres que sa famille proche...), la société par actions entraîne une séparation entre la fonction d'entrepreneur et celle de « capitaliste ». L'entrepreneur doit alors s'efforcer de gérer au mieux l'affaire, afin d'assurer une rémunération convenable pour les actionnaires. On dit alors qu'il y a séparation de la propriété et du pouvoir dans les sociétés anonymes (ou à responsabilité limitée) : ainsi, l'esprit d'entreprise va se trouver disséminé entre plusieurs catégories de personnes.

b. Le risque stratégique : le risque stratégique est supporté par l'entrepreneur seul, dans le cas d'une entreprise personnelle, plus au moins pour le compte des actionnaires dans le cas d'une société de capitaux. Ce risque est lié au choix des activités, en fonction des compétences de l'entrepreneur, des ressources dont il dispose (matérielles, humaines et financières) et du positionnement sur le marché. L'erreur ou l'échec de la stratégie se traduit bien souvent par la cessation de l'activité, le dépôt du bilan, voire la faillite. Aussi, il est évident que l'entrepreneur doit être un bon stratège, disposer de capacités à établir une vision cohérente et faisable de son affaire, à construire un plan d'action. Le coût de l'échec est d'abord constitué de toutes les dépenses qui ne pourront être récupérées

¹⁶ Opcit. P 16.

« sunkcosts » et, d'un point de vue économique, du coût d'opportunité (le revenu qui aurait été gagné dans un placement sûr).

c. Le risque opérationnel : il est constitué de tous les dysfonctionnements possibles dans la gestion des ressources. Ils relèvent en principe de qualités de manager, de gestionnaire professionnel. Mais, bien souvent, l'entrepreneur doit en assumer seul une large partie, et ne peut faire la distinction entre les risques stratégiques et les risques opérationnels, qu'il traite simultanément, au jour le jour¹⁷

3.2. Entrepreneuriat et incertitude

Ce n'est pas un des moindres paradoxes de l'entrepreneuriat : l'entrepreneur est confronté à l'incertitude, et c'est lui qui contribue souvent à la créer ! En effet, l'incertitude peut être définie comme l'ensemble des événements potentiels susceptibles de survenir, non probabilisables.

Comme l'a expliqué Schumpeter, l'entrepreneur va innover sur le marché, le déstabiliser ainsi, et créer de l'incertitude. C'est de celle-ci qu'il doit faire son miel, c'est-à-dire générer du profit. Tant que les conditions du marché restent stationnaires, le profit doit « normalement » (en particulier, s'il y a pas de barrières à l'entrée) devenir nul, comme on l'a dit. Dès qu'une innovation apparaît, on voit poindre de l'incertitude et donc des occasions de profit. Nous en avons de multiples exemples dans notre vie quotidienne avec de nouveaux produits, de nouveaux services¹⁸.

Il faut encore ici distinguer plusieurs types d'incertitude :

- Le niveau le plus élevé est celui d'une rupture forte d'une « discontinuité stratégique ».

La discontinuité est une aubaine pour l'entrepreneuriat. On va trouver des entrepreneurs innovateurs en première ligne, qui seront relayés par des « suiveurs », puis par des créateurs d'entreprises se contentant d'imiter. Il va de soi que les premiers risquent de gagner davantage de profit, sans qu'il y ait de certitude (car les coûts du développement et du lancement peuvent être élevés).

¹⁷ Opcit. P.17.

¹⁸ Idem. P.18.

- Le niveau intermédiaire est celui d'une turbulence forte. Le secteur d'activité connaît des variations brutales, imprévisibles, de plus ou moins grande ampleur. Le taux de création et de mortalité d'entreprises est alors élevé, ce qui est l'indice d'une activité entrepreneuriale forte.
- Le troisième niveau est celui d'une turbulence contrôlée, administrée. Les entreprises présentes sur d'en diminuer les coûts (« couts de changement ou d'ajustement »). Les innovations, portant sur les technologies ou sur les besoins des clients sont contrôlés dans leur mise en œuvre. On peut s'attendre à ce que le profil moyen du secteur d'activité soit alors médiocre. Toutefois, il peut y avoir entente entre les entreprises pour ne pas réduire les prix et pour empêcher l'entrée de concurrents innovateurs. Au total, on sent bien que l'esprit d'entreprise se nourrit de cette incertitude, qui crée des opportunités de profits. Mais, en même temps, l'entrepreneur souhaite maîtriser cette incertitude, l'aménager à son propre intérêt ; il doit alors soit créer lui-même cette incertitude, en avoir l'initiative, soit surveiller son environnement, faire faire de la veille afin de repérer les changements.

Section4 : la création d'entreprise en Algérie :(processus de création et les organismes accompagnateurs)

4.1. Les attitudes et les perceptions entrepreneuriales de la population algérienne : Le processus de création d'entreprise est influencé par différents facteurs, d'abord, d'ordre sociétal et concerne la perception de la population en rapport avec les opportunités qui sont offertes au sein de la société et les idées qui sont véhiculées en rapport avec la faisabilité de démarrage d'une entreprise. Ensuite, par des facteurs d'ordre sociologique et il concerne les attitudes forgées au sein de la société en rapport avec le phénomène entrepreneurial comme voie nouvelle d'expression d'une trajectoire professionnelle et d'une réussite sociale¹⁹. Et enfin, par des facteurs sociopolitiques qui indiquent le niveau d'implication des pouvoirs publics et des acteurs économiques à vouloir s'appuyer sur ce processus pour introduire des transformations en profondeur au sein de la société²⁰.

¹⁹ Abderrahmane. ABEDOU, Ahmed. BOUYACOUB, Hamid. KHERBACHI « L'entrepreneuriat en Algérie 2009/2012 ».Ed, CREAD, Algérie, Décembre 2013. P 22.

²⁰ Idem. P 22.

Le processus entrepreneurial ne répond pas uniquement à des volontés d'individus à vouloir investir le champ économique comme moyen pour réussir des objectifs individuels mais il est un phénomène collectif global qui engage différents acteurs et différentes institutions en vue d'atteindre des objectifs de développement social, économique, et politique dans un pays. L'entrepreneuriat, comme phénomène, vise non seulement à promouvoir de nouvelles formes de conduite des affaires au sein de la société mais surtout il vise à reconfigurer la composition sociale en favorisant l'avènement de nouvelles catégories sociales dont la vocation est la prise de risque, la prise d'initiative et d'entreprendre comme devise au sein de la société.

Suivre la progression des estimations et des comportements de la population adulte envers l'activité entrepreneuriale au sein de la société est un moyen pour connaître les progrès accomplis au sein de l'environnement par les forces publiques mais surtout avoir une connaissance des profils des individus qui sont dans et/ou hors activité entrepreneuriale.

Se lancer dans le démarrage d'une nouvelle entreprise n'est pas une affaire d'un acteur isolé mais c'est l'affaire d'un ensemble d'acteurs et d'institutions. C'est un enchaînement global et complexe. Les facteurs de réussite sont connus au sein de la société, c'est-à-dire un faible niveau de peur de l'échec d'entreprendre, un capital humain large où des personnes disposent de savoirs et d'un savoir-faire dans le montage d'affaires. Sur ce point, les institutions éducatives et de formation professionnelle ont un rôle crucial à jouer dans la diffusion des connaissances et des pratiques de gestion. A cela s'ajoute également une culture de communication de proximité en direction de la population en vue de l'informer sur les expériences de réussite de création d'entreprise. Dans ce contexte, les médias jouent un rôle déterminant dans la dissémination des success-story au sein de la société.

Tous ces postulats du contexte individuel et culturel de l'entrepreneur aident à atteindre la réussite entrepreneuriale. Une meilleure compréhension des comportements et perceptions de la population vis-à-vis de l'entrepreneuriat et les éléments qui disposent à produire des attitudes entreprenantes, sont des indicateurs qui permettent d'évaluer les efforts fournis en vue de soutenir la population à s'orienter vers le travail entrepreneurial.

4.2. La dynamique de création d'entreprise en Algérie

A partir de la fin des années 80, en raison du passage de l'économie administrée à l'économie de marché, l'Algérie a connu une mutation économique très importante. C'est dans un contexte économique-politique très difficile marqué par une instabilité institutionnelle, qu'une série de réformes ont permis l'émergence du secteur privé.

L'entreprise algérienne est née dans sa majorité après l'indépendance, elle n'a évolué que très lentement. Cette évolution peut être divisée en trois parties.

- ✓ La première période allant de l'indépendance (1962) jusqu'au 1982 : après l'indépendance, les entreprises existantes ont été confiées à des comités de gestion. Cette période est caractérisée par le gigantisme industriel. Le premier code d'investissement a été promulgué en 1963 pour remédier à l'instabilité de l'environnement après-guerre, mais n'a pas eu l'effet remarquable sur le développement du secteur des PME en terme de mobilisation nationale et étrangère, et ce malgré les avantages qu'il comptait accorder aux investissements nationaux et étrangers. Le deuxième code d'investissement a été promulgué le 15/09/1966, conçu spécialement pour une économie planifiée et qui prévoyait le monopole de l'Etat sur tous les secteurs vitaux de l'économie et rendait obligatoire l'agrément des projets par une commission nationale des investissements (CNI) sur la base de critères sélectifs. Donc ce code a obligé les entrepreneurs d'obtenir l'agrément de tous leur projets auprès de la CNI, en effet, la complexité d'obtention de cet agrément les a obligé de dissoudre la CNI en 1981.

Durant cette période la PME privée est considérée comme étant un supplément pour le secteur public, toutes les réformes prises sont concentrées uniquement sur ce secteur dominant.

- ✓ La période 1982-1988 : cette période est marquée par de grandes réformes. Les bons exemples de ces réformes entamées en faveur du secteur privé sont les deux plans quinquennaux de (1980-1984) et (1985-1989). Le début d'ouverture c'est à partir de 1982, avec la loi de 21 Août de la même année relative à l'encouragement et à l'investissement qui vise à insérer davantage le secteur privé dans le système de planification nationale, à côté des entreprises publiques, les entreprises privées sont tenues de contribuer à l'élargissement des capacités de production nationale, de création de richesses et de l'emploi, et ce en dictant un ensemble de mesures favorables à l'insertion de PME à savoir :

- Facilité d'accès aux autorisations globales d'importations (A.G.I).
- Le droit de transfert nécessaire à l'acquisition des équipements et quelques matières premières.
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés par action (SPA), et à 10 millions de DA pour les entreprises individuelles ou au nom collectif.
- Le financement par les banques ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement
- L'interdiction d'avoir plusieurs affaires.
- Et le principal obstacle est la procédure rendue obligatoire pour tout investissement.

La création d'un office pour l'orientation, le suivi et la coordination de l'investissement privé (OSCIP) en 1983, et qui avait pour mission d'orienter l'investissement privé et d'assurer son intégration dans le processus de planification

✓ A partir de 1988 jusqu'à nos jours : durant cette période, l'Algérie a connu une phase de transition vers l'économie de marché. Cette notion n'a émergé que très lentement dans les discours politiques. Afin de diminuer la crise de la dette extérieure, l'Algérie établit des relations avec les institutions internationales telles que le fond monétaire internationale (FMI) et la banque mondiale. En effet l'Algérie a adopté un nouveau régime politique, économique, monétaire, financier et commercial qui lui a dicté, la privatisation de ses entreprises publiques, et ont contribué au développement de la petite et moyenne entreprise dans certaines activités économiques. Ce changement qu'ont connu la politique économique algérienne et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient marqué le passage vers l'économie de marché.

L'Etat a mis en place un nouveau cadre législatif et un processus de réformes, afin d'aboutir à la concrétisation de l'investissement national et étranger, et cela par la promulgation d'un nouveau code d'investissement en 05/10/1993, ce dernier est considéré comme une conséquence des réformes économiques et en même temps la condition de leur réalisation, et il a eu pour objectif, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, réduction des délais d'études des dossiers, renforcement des garanties et le remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives.

En 1994 par le décret exclusif 94-319, c'est la création de l'agence pour la promotion et le suivi de l'investissement (APSI), et qui a pour but d'assouplir les procédures liées à l'acte d'investissement des entrepreneurs privés.

A partir de 2001, cette agence a été remplacée par l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) créée par l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001. Cette agence a intensifié le nombre des projets d'investissement par les multiples avantages accordés aux investisseurs. Elle a été modifiée et complétée par l'ordonnance n°06-08 du 15 juillet 2006 qui s'est centrée sur la décentralisation du guichet unique d'ANDI, la période 2006-2007 est marquée par une augmentation des projets réalisés qui est de 28 422 projets. Durant cette période, les pouvoirs publics avaient une volonté pour la promotion et l'aménagement d'un environnement favorable à l'encouragement de l'initiative privée et de l'insérer dans les objectifs de développement.

4.3. Les organismes accompagnateurs à la création d'entreprise

a. Les structures d'aide et de soutien à la création d'entreprise en Algérie : Plusieurs acteurs sont impliqués dans la création et le développement des PME, on note certaines de ces structures :

- Le ministère de la PME : il est chargé à la promotion des PME, de travailler en collaboration avec les organismes concernés en vue d'arracher pour ces entreprises un maximum d'aides financières qui sont conçues spécialement dans la promotion de cette catégorie d'entreprises.
- Le Conseil National de l'Investissement ayant pour mission d'établir la stratégie de développement de l'investissement et même les formalités d'accès aux avantages prévus par la réglementation. Il propose aussi la création d'organismes et d'instruments financiers appropriés au financement de l'investissement;

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement est appelée à être représentée dans l'ensemble des provinces du pays. Elle a pour tâche essentielle le développement et le suivi en matière d'investissement, dans le cadre d'une démarche décentralisée. Elle contribue à alléger les démarches administratives relatives au lancement des projets d'investissement à travers un guichet unique décentralisé au niveau local. Ce dernier regroupe l'ensemble des administrations

concernées par l'investissement. Il est doté de forces réelles pour donner toutes les prestations qu'il faut à la concrétisation des investissements. Cette agence gère en collaboration avec le Conseil National d'Investissement, le Fonds d'appui à l'investissement, qui est destiné pour la prise en charge des dépenses partielles ou globales engagées pour l'amélioration des infrastructures environnantes de l'investissement (arrivées d'électricité, de gaz, d'eau, les routes, les réseaux d'assainissement).

Ce fonds est consacré particulièrement aux projets localisés dans les zones à développer et ceux soumis à convention :

- L'agence nationale de développement de la PME, créée en 2005 comme instrument de mise en œuvre de la politique nationale de développement de la PME;
- Les Directions des provinces comme source d'informations;
- Les centres de facilitation en tant que structures d'accompagnement, d'encadrement, d'appui et d'orientation des porteurs de projets. Il s'agit de leur offrir un guichet unique approprié afin de les aider en matière de formalités administratives dans la phase de création de leurs entreprises et réduire le délai de création d'entreprises;
- Le fonds de garantie des crédits aux PME; ayant une garantie qui varie de 10% à 80% de la perte nette assumée par les banques;
- La caisse de garantie des crédits d'investissements des PME;
- Le conseil national consultatif pour les PME, dont la principale fonction est la concertation;
- Le conseil national de sous-traitance, comme instrument d'intégration économique, crée dont l'objectif d'établir une banque de données industrielles sur la sous-traitance des entreprises.
- Les pépinières d'entreprises: ce sont des structures d'accueil et de développement des entreprises naissantes
- Agence Nationale pour le Soutien de l'Emploi des Jeunes créée en 1997, contribue au soutien à la création et au financement des micros entreprises.
- La Caisse Nationale d'Assurances Chômage intervient dans le financement des porteurs de projet âgés de 35 à 50 ans;

- L'Agence Nationale de Gestion du Micro- crédit, a été mise en place le 16 décembre 2003 pour appuyer la création d'entreprise²¹.

b. Les dispositifs et organismes d'aide à la création d'entreprise

Il existe d'autres organismes gouvernementaux autres que le ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat et qui jouent un rôle décisif dans la promotion et le développement de la PME en Algérie

➤ L'agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) : c'est un organisme d'accompagnement, de soutien et d'encouragement des jeunes chômeurs qui veulent créer une entreprise, il est d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, créée suite à l'application des dispositifs de l'article 16 de l'ordonnance n°96-14, au 24 juin 1996 par l'Etat et placée sous l'autorité du chef du gouvernement. Les principaux fonds de ce dispositif sont le fond national de soutien à l'emploi de jeunes (FNSEJ), le fond caution mutuelle de garantie risque/crédits et les banques.

L'ANSEJ est chargée de : mettre à la disposition des jeunes de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités, d'établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets et de fournir des aides à l'investissement pour les entrepreneurs dans le cadre de suivi des prêts.

Les aides financières se présentent dans un cadre de financement mixte et de financement triangulaire²². Le premier englobe l'ANSEJ et le jeune promoteur avec des apports respectifs de 25% sans intérêt et 75% dans le cas où le montant de l'investissement est entre 2000001 DA et 10000000 DA, l'apport de l'ANSEJ sera de 80% et celui du jeune promoteur est de 20%. Dans le financement triangulaire, la structure de financement prend une autre forme, dans le cas d'un investissement de 2000000 DA, l'ANSEJ participe avec 25% sans intérêt et le jeune promoteur apporte 5% et les 70% qui reste sera l'apport de la banque, et dans le cas où le montant de l'investissement varie entre 2000001 DA et 10000000 DA, l'apport du jeune

²¹ BERRAH. Kafia, BOUKRIF. Moussa « La problématique de la création des entreprises : une application sur les PME algériennes ». Conférence internationale sur l'économie et gestion des réseaux (EMN et 2013), université Ibn Zohr et Hôtel de Robinson, Agadir, Maroc. Novembre 2013. P 5.

²²D'après les données de l'agence nationale du soutien à l'emploi de jeunes : www.ansej.org.dz.

promoteur est de 8% pour les zones spécifiques et de 10% pour les autres zones, celui de l'ANSEJ est de 20% sans intérêt l'apport de la banque est de 72% pour les zones spécifiques et 70% pour les autres zones.

L'ANSEJ offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et par-fiscales. Pour les subventions financières, elles prennent la forme de prêt sans intérêt, à long terme accordés par l'agence exonérée de paiement des intérêts. Concernant les subventions fiscales et par-fiscales, elles sont destinées aux micro entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération de droits contractuels, de taxe d'enregistrement sur l'immobilier. L'exonération totale des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu.

- L'Agence Nationale pour la Promotion de L'investissement (APSI) et l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI) :

L'APSI est une agence publique chargée de l'assistance et de l'encadrement des investisseurs. Elle a été créée dans le cadre de la promulgation de décret législatif n°93-12 du 05 octobre 1993 relatif à la promulgation de l'investissement. Vu le peu de résultats réalisés par cette agence, elle a été remplacée par l'agence nationale de développement des investissements (ANDI) dont les prérogatives sont plus élargies et à côté de laquelle opèrent d'autres organismes dont le conseil national d'investissement (CNI) chargé de concevoir les politiques d'investissement ainsi que l'identification des avantages et des formes d'assistance pour ces investisseurs. L'ANDI est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'industrie et de la promotion des investissements. Elle est dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, elle a remplacé l'APSI à fin d'accomplir les missions suivantes :

- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours ;
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non-résidents ;
- Gérer les fonds d'appui à l'investissement ;
- Assurer le respect des engagements pris par les investisseurs au cours de la période d'exemption ;
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement. Ce dernier a pour mission de faciliter les procédures et les formalités pour la création des entreprises et

la réalisation des projets d'investissement à travers des relations permanentes avec les organismes concernés tels que la direction des impôts et la direction d'emploi.

➤ L'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit (ANGEM) : elle est créée par le décret exécutif n°04-14 du 22-01-2004, représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge créant leur propre activité. Elle est représentée par un réseau de 49 coordinations wilayas appuyée par des cellules d'accompagnement au niveau des 85% des daïras du pays. Cette agence est placée sous l'autorité du ministère de la solidarité de la famille et la communauté nationale à l'étranger.

Le micro crédit est un prêt remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (de 1 à 5 ans), qui est de 50000 à 400000 DA pour l'acquisition d'un petit équipement et matières premières de démarrage d'une activité. C'est aussi un crédit de 30000 DA sans intérêt pour l'achat de matières remboursables sur 15 mois. Il est destiné pour les citoyens sans revenus ou disposant d'un revenu instable ou irrégulier et les femmes eu foyer. Il vise l'intégration des citoyens ciblés à travers la création d'activités de production de biens et services. L'agence est dotée d'une structure dénommée « fonds de garantie mutuelle des microcrédits (FGMMC), qui a pour mission de garantir les microcrédits accordés par les banques établissements adhérents au fonds. Elle a signé des conventions avec 5 banques publiques : BADR, BNA, CPA, BDL et BEA.

Conclusion

A travers ce premier chapitre, nous avons tenté de réaliser une revue littéraire concernant le phénomène de l'entrepreneuriat tout en citant ses fondements, après on a identifié ce phénomène économiquement et socialement. Ensuite il nous a semblé très important de donner un aperçu général sur la création d'entreprise en Algérie, ainsi que sur le processus de la création sans oublier de parler sur les organismes accompagnateurs à la création d'entreprise qui existe en Algérie, et comme notre thème porte sur la création et les obstacles à la création de PME, nous avons jugé utile de parler un peu sur le risque et l'incertitude dans l'entrepreneuriat.

Les recherches sur le thème de l'entrepreneuriat ne cessent de progresser ces dernières années, reconnaissant toutes le caractère complexe et multidimensionnel du phénomène. De nombreux concepts et modèles ont été élaborés pour en délimiter le champ de recherche et mieux étudier le phénomène. L'entrepreneuriat combine l'individu à un organisation. En Algérie ainsi que dans d'autres pays l'entrepreneuriat contribue au développement économique et à la création d'emplois, c'est pour ça que les individus ne cessent de créer des entreprises, mais chaque individu rencontre des obstacles, que ce soit avant la création ou durant le processus de création.

Chapitre II :
Généralités sur les PME

Chapitre II :généralités sur les PME

En Algérie, comme dans d'autres pays, les PME constituent la grande partie du tissu économique, bien que l'importance accordée à celle-ci ne soit pas récente, grâce à son statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elles évoluent la PME est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, de développement régional, d'absorption du chômage etc. C'est pour cela que la création de cette catégorie d'entreprise ne cesse d'être d'actualité depuis les années 80, alors que le modèle de la grande entreprise à l'intégration verticale s'essouffle. De nombreuses études montrent que les PME, représentent un pourcentage important dans le total des entreprises, que ce soit en Algérie ou ailleurs, et ça est dû à leur importance prépondérante.

Ce chapitre vise dans un premier temps à faire une synthèse de la place que la pensée économique a ménagé à la petite entreprise, exactement nous nous intéressons aux principales écoles : les classiques, les marxistes, les néoclassiques, et l'école de Cambridge. Ensuite dans la deuxième section nous définirons la PME et nous évoquerons leurs caractéristiques, et enfin dans la dernière section de ce chapitre nous parlerons de PME et emplois.

Section 1 : la PME dans les fondements théoriques

1.1. L'école classique : Dans la pensée classique la taille des entreprises n'a retenu que peu l'attention puisque l'unité de l'analyse n'est pas l'agent économique individualiste (producteur et consommateur), mais l'économie dans son ensemble ; dans ce sens l'approche des classiques est macroéconomique. Dans ce contexte, les auteurs ne voient dans l'entreprise qu'un agent économique qui fait des choix optimaux dans un environnement aux dimensions limitées et très spécifiques. Le développement économique de la nation a fait que le critère de la taille est non discriminatoire .Ceci est dû aux caractères du modèle qui se base sur le modèle Walrassien et qui se résumant comme suite :

- La recherche de situation d'équilibre en situation de concurrence et d'information parfaite ;
- L'hypothèse de rationalité parfaite des agents économiques ;
- La prééminence donnée à l'analyse de l'échange sur celle de la production.

Chapitre II :généralités sur les PME

Selon l'approche classique de l'économie, il existe des industries de petite entreprise et des industries de grandes entreprises. Les limites horizontales dépendent de l'existence d'économie d'échelle et de gamme. De plus, la firme est définie par trois éléments¹ :

- Le chef d'entreprise est rationnel et le seul décideur ;
- Une fonction de production et une fonction de coût, qui retracent les contraintes technico-économiques ;
- Un objectif basé essentiellement sur la maximisation du profit.

Il s'avère que l'entreprise n'est rien d'autre qu'une « boîte noire », une unité dont l'activité principale consiste à transformer des flux d'entrées en flux de sortie selon une fonction technique appelée fonction de production.

Il ressort que la proche classique de l'entreprise insiste sur l'aspect technologique :

En effet, dans cette approche, c'est la fonction technique de production qui est considérée comme essentielle à la définition d'une entreprise, et le comportement de celle-ci découle logiquement des fondements technologiques de son existence. L'accent est mis sur la fonction de production. De plus l'entreprise est assimilée à un individu unique, qui est l'entrepreneur, ce dernier n'a comme seul et principal objectif que la maximisation du profit de l'entreprise.

Toutefois, la taille de la firme² peut être déduite à travers les analyses des auteurs sur les mécanismes, selon eux, indispensables aux progrès économiques de la nation. Ainsi, si A. Smith insiste, dans son ouvrage sur la richesse des nations, sur les biens faits de la division du travail qu'il considérait comme le mécanisme central du progrès économique, il s'en soit que, le tissu productif soit constitué d'un ensemble vaste de producteurs, chacun est spécialisé dans un métier spécifique. La concurrence qui en découle limitera la taille de leur firme à travers la pression qu'elle exerce sur les prix et les profits.

Par ailleurs, à long terme à travers l'effet de mécanisme de l'accumulation, la firme n'est pas condamnée à limiter sa taille. A. Smith prévoit l'apparition des firmes à grande dimension au sein des -quelles la division du travail est technique.

¹ J. M, Chevalier « Introduction à l'analyse économique ».Ed. la Découverte, Paris, 1995. P 19.

² Cité par OUGHLICI .A dans « PME/PMI : un déterminant de la croissance économique en Algérie ? » Mémoire de master en science économique ; université de Bejaia, 2011, P 9.

Chapitre II :généralités sur les PME

1.2. L'école marxiste : dans cette école, l'enjeu est plutôt en faveur de l'entreprise de grande dimension, Marx avait prévu lui aussi dans son étude du capitalisme l'apparition des grandes entreprises. Selon lui, la guerre de la concurrence se fait à corps de bas prix. « Le bon marché des produits dépend, de la productivité de travail, et celle-ci de l'échelle des entreprises. Les gros capitaux battent donc les petits »³.

La théorie de la concentration est, chez Marx, la conséquence de la loi de l'accumulation et débouche sur la théorie de l'expropriation, cette tendance du processus capitaliste à accroître la taille des usines et des unités de contrôle est, dans la théorie marxiste, une donnée essentielle de processus total par lequel le capitalisme périra.

Si Marx se trompait quant à la disparition du système capitaliste, du moins voit-il juste quant à l'apparition de la grande dimension. Dès avant la première guerre mondiale, la nouvelle méthode de production capitaliste, les responsabilités limitées des entreprises et le développement du marché du capital facilitent l'émergence d'entreprise industrielle de plus en plus grande. Mais les vrais monopoles, au sens de producteur unique sur un marché déterminé, restèrent rares et principalement confinés aux monopoles légaux. Ce qui se vérifie néanmoins, c'est la recherche systématique par les entreprises de grande dimension d'un pouvoir sur le marché et même parfois d'un pouvoir hors marché.

Il semble donc que Marx avait peine sur l'avènement de la grande entreprise ? Dans la même où le système capitaliste, fonde sur le principe de l'accumulation, marque la concentration du travail et du capital dans les mains des grands capitalistes qui exproprient les petits, selon lui, « l'accumulation, de son côté, précipite la baisse du taux du profit, dans la mesure où elle implique la concentration du travail sur une grande échelle et, par suite, une composition supérieure du capital. D'autre part, la baisse du taux du profit accélère à son tour la concentration du capital et sa centralisation parce qu'il y a expropriation des petits capitalistes et des producteurs directs, qu'il restait encore quelque chose à exproprier»⁴.

1.3. L'école néoclassique : Jusqu'à une date récente, l'entreprise n'a occupé qu'une place marginale dans la théorie économique. Elle est réduite à peu de choses : un agent individuel sans prise en considération de son organisation interne, transformant de manière efficiente des facteurs de production en produits et en s'adaptant mécaniquement à son environnement « Bien que l'approche néo-classique possède une valeur heuristique, elle ne nous apprend rien sur les mécanismes à la base

³Cité par BOUKROU Aldjia dans : « Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME, le cas des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magister en science économique, option : management des entreprises ; université de Tizi-Ouzou, 2011, P.P.25-26.

⁴ BOUKROU Aldjia.Op cité, P 29.

Chapitre II : généralités sur les PME

de l'émergence de la firme. Sur les modes d'organisation, ni sur certaines caractéristiques fondamentales de celle-ci »⁵.

Sous l'influence de certains auteurs à savoir W.J. Baumol ; H.Simon ; Cyrt et March ; et face aux limites de l'analyse dite classique, l'élaboration d'une théorie de la firme s'est progressivement imposée en se déployant dans plusieurs directions. A savoir : l'approche centrée sur les ressources et les compétences et l'approche centrée sur l'environnement...

Pour ce que nous intéresse, nous retenons l'analyse microéconomique dont la taille de la firme est explicitement petite en vertu du postulat de l'atomicité des agents économiques. Certes, l'entreprise est assimilée à une simple fonction de production, où les quantités des facteurs (travail et capital) sont combinées en fonction de leur prix et de leur productivité pour aboutir, au coût minimum, à obtenir le profit maximum. C'est la concurrence pure et parfaite qui constitue le principe de base des néo-classiques quant à l'élimination de la dimension de l'entreprise. Le jeu de la concurrence détermine la taille de l'entreprise dans la mesure où cette taille résulte de la résolution du problème de maximisation.

1.4. L'école de Cambridge : Les analyses de l'école de Cambridge (de premier quart du siècle) ne constituent en fait qu'un prolongement à celle des néoclassiques. Cependant, pour ce qui concerne la firme, les auteurs de l'école Cambridge abordent plutôt la question des limites à la croissance de cette dernière. Selon leur approche, il n'est rationnel pour une entreprise de changer son échelle de production permanente que si elle prévoit une variation importante et permanente du volume de demande, ou des prix relatifs. Le producteur ne peut donc modifier la combinaison productive, comme il souhaite, que sur la longue période. Son hypothèse d'économie d'échelle, l'augmentation de la taille et l'amélioration des techniques de production accroissant certes la productivité des facteurs et abaissent les coûts de production dans un premier temps ; la forme-enveloppée (U) de la courbe des coûts montre qu'au-delà d'un certain point le coût moyen augmente. Par conséquent, il n'est plus rationnel de produire au-delà de ce point : la taille optimale est atteinte à ce point.

Au sens d'A. Pigou la taille optimale d'une entreprise est définie comme le coût moyen minimum de longue période : ce coût baisse du fait des économies d'échelles lorsque l'entreprise grossit ; puis une fois la taille optimale franchie, il s'élève du fait des rendements décroissants de la fonction entrepreneuriale. En d'autres termes, au-delà d'une certaine taille, les coûts de management (ou de la

⁵A. Alcouffe et S.Kammoun : « Une approche économique des compétences de la firme, vers une synthèse des théories néo-institutionnelles et évolutionnistes » ; édition : LIRHE, Toulouse. Février 2000, P 5.

Chapitre II : généralités sur les PME

bureaucratie) montent plus rapidement que les autres coûts entraînent en conséquence des rendements décroissants⁶.

ALFRED Marshall avait déjà démontré que l'entreprise moderne, gérée par son propriétaire devait logiquement, dans un calcul rationnel, tendre, dans une industrie donnée, en fonction des techniques proposées et du prix des facteurs de production, déterminer une taille optimale, en terme de capacité de production. De même, il souligne que toutes les firmes devaient avoir cette même taille, de sorte que les entreprises X dans une industrie Y peuvent être idéalisées comme une firme représentative. En faisant une comparaison entre l'industrie et le forêt, dans laquelle chaque arbre croit jusqu'à une certaine hauteur seulement, A. Marshall⁷ montrait que les firmes cessent de croître après la troisième génération puisqu'au fondateur de la firme, succèdent des héritiers élèves dans le luxe n'ayant ni capacité ni ambition qui ont fait le succès de l'affaire⁸.

Il semble que, en se basant sur l'hypothèse d'une fonction de coût moyen de long terme, identique pour toutes les entreprises, les économistes de Cambridge prophétisaient l'apparition d'une seule et unique taille d'entreprise.

Section 2 : Définition, typologie et caractéristiques des PME

Les PME se définissent comme des entreprises indépendantes qui comptent un nombre de salariés limité, ce nombre varie selon les systèmes statistiques nationaux. Cette catégorie d'entreprises contribue à la création de l'emploi et de richesse, elle contribue également considérablement à la croissance économique. Plusieurs contraintes expliquent en fait la difficulté de donner une définition claire et universelle à cette unité en raison de la diversité du tissu qui le caractérise, mais celle qui a été la plus admise et la plus utilisée par les organismes internationaux rapproche à des critères quantitatifs et qualitatifs.

2.1. Définition de la PME

La PME, petite et moyenne entreprise a su comment trouver sa place et comment s'évoluer avec succès dans contexte économique en plein croissance. L'enjeu et le bénéfice que représente la PME sont révélateurs de son rôle clé dans la recherche de solution à certaines crises économiques dans le contexte de la globalisation.

Caractérisée par un dynamisme, et une flexibilité, la PME permet une adaptation plus rapide aux éventualités économiques.

⁶Cite par Julien(P.A) : « trente ans de théorie en PME : de l'approche économique a la complexité », 75^e congrès de l'ACEFAS, 10-11 mai 2007, trois- rivières.

⁷ Cite par ROBINSON (joen) : l'économie moderne. Traduction Française.

⁸Cite par MARCHESNAY (Michel). PME et modernités, www.ensetmedia.ac.macpaFixePME&modernites.pdf.

Chapitre II :généralités sur les PME

D'autre part, sa diversité impliquera différentes définitions, en fonction de la dimension du type d'activité et de son statut juridique (de la société unipersonnelle à la société anonyme).

Pour toutes ces raisons, il est difficile de générer une définition exhaustive de la PME. Ainsi la définition de la petite et moyenne entreprise peut se subdiviser en deux approches distinctes selon les critères de références utilisés :

- D'une part, nous avons les définitions utilisant des paramètres qualitatifs, (également dénommés critères théoriques et sociologiques) ;
- Et d'autre part, celle utilisant des critères quantitatifs, appelés aussi descriptifs.

Pour obéir à des impératifs d'efficacité, la PME est souvent définie aux moyens de paramètres quantitatifs tel que le chiffre d'affaire, le total bilan ou le plus souvent l'emploi⁹.

a. Les données qualitatives

L'approche qualitative nous livrera la réalité socio-économique fondée sur des éléments tels que la dimension humaine de l'entreprise. La PME est une « unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise dont il est propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise »¹⁰.

Cette définition constitue un point de départ commun à toutes les définitions possibles en fonction de type d'entreprise et de la gestion pratiquée. Un élément fondamental revient avec constance, il s'agit de cette dimension humaine liée à la personnalisation de la gestion de l'entreprise, un exemple de cette personnalisation de l'entreprise est illustré aux Etat Unis, 1953, dans une étude effectuée par la « La Small Business Administration (S.B.A) ». Cette administration, créée dans le souci de protéger les petites et moyennes entreprises, retient trois critères définissant la PME qui correspondent à :

- L'indépendance ;
- L'appartenance à un entrepreneur indépendant ;
- Et la place modeste sur le marché, et par conséquent le pouvoir négligeable sur l'environnement économique.

⁹Houria SEKKAL épouse MAHDJOUR « Forces et faiblesses de la petite et moyenne entreprise privée algérienne dans le contexte des réformes économiques ». Mémoire de magister, université d'Oran, 2012. P 11.

¹⁰Confédération générale des petites et moyennes entreprises. Définition permanente. Service de documentation, 1983. P 1.

Chapitre II :généralités sur les PME

➤ **Le rapport Bolton :**

Au début des années 1970, en Grande Bretagne, un énorme travail fut entrepris afin de conceptualiser la petite entreprise comme entité socio-économique. Une commission, sous la présidence de J.E BOLTON, est chargée d'analyser la problématique de la PME. Cette étude rejoint le « Small Business Administration » en ce qui concerne les critères de définition des PME qui repose sur les critères suivants :

- Une part de marché relativement restreinte.
- L'indépendance de la société.
- Une gestion personnalisée de l'entreprise par son propriétaire.

Il ne s'agit donc pas d'une structure managériale formalisée, le propriétaire est présent à tous les niveaux de gestion et ne délègue pas le pouvoir de décision. Ce rapport, met donc, à son tour l'accent sur les éléments liés à la personnalité des dirigeants de PME.

Cette indépendance de gestion et de la concentration de pouvoirs inscrit la PME dans un « organisme plat », la taille de l'entreprise peut faire basculer cette gestion flexible caractérisée par un cadre prévisionnel à court terme, à une structure managériale un peu plus formalisée si l'entreprise atteint 200 employés.

Le critère de l'indépendance de la PME, exclut les entreprises de taille réduite qui font parties d'un groupe très important. Les filiales de grandes sociétés ne sont donc pas considérées comme PME. Ces études mettent l'accent sur la diversité des entreprises, et montre la difficulté à aboutir à une définition unique¹¹.

➤ **Définition multicritères :**

Dans la réalité des affaires, l'observateur est frappé par l'extrême diversité de cet ensemble composite, hétérogène formés d'entreprises œuvrant dans tous les secteurs productifs, depuis l'agriculture, jusqu'aux services les plus sophistiqués.

La définition de la PME peut englober, outre l'aspect et le rôle incontournable de l'entrepreneur, d'autres caractéristiques sur le personnel et ses relations avec la direction.

La petite taille de l'entreprise implique des liens étroits entre les salariés et leur supérieur, mais aussi entre les clients et les fournisseurs ou propriétaires. La marge de manœuvre est limitée dans le cas de négociation pour les achats ou les ventes et l'acquisition de capitaux ou le recours au crédit, ainsi l'autofinancement demeure la solution la plus fréquente.

¹¹Houria SEKKAL épouse MAHDJOUR « Forces et faiblesses de la petite et moyenne entreprise privée algérienne dans le contexte des réformes économiques ». Mémoire de magister, université d'Oran, 2012.P 12.

Chapitre II : généralités sur les PME

Des critères d'ordre qualitatifs, ont également été développés par WYNARCZYK¹² pour définir la PME et la distinguer de la grande entreprise. Pour cet auteur, on ne peut définir la PME, sans tenir compte de trois éléments essentiels : l'incertitude, l'innovation et l'évolution, des caractéristiques auxquelles doit faire face la PME.

L'incertitude : qui se présente sous trois formes :

- La première est induite par la dépendance au marché, et l'imposition des prix par celui-ci.
- La seconde est due au nombre réduit de clients, de fait que l'entreprise n'offre dans bien des cas qu'un seul produit ou service, ou lorsque l'activité est limitée à la sous-traitance d'un produit unique pour une grande entreprise.
- La troisième résulte du lien qui unit l'entreprise à son dirigeant, et au fait que la fonction managériale soit concentrée entre les mains du dirigeant ou de sa famille. Dans ce type de gestion le dirigeant peut réaliser ses objectifs personnels au travers de l'entreprise, et peut parfois préférer satisfaire ses aspirations plutôt qu'augmenter le profit et les ventes¹³.

Le processus d'innovation : ne concerne pas seulement des objets de hautes technologie mais aussi le développement quotidien de l'entreprise. Cela peut aussi être une action ponctuelle pour répondre à des pressions concurrentielles.

Cette réactivité est rendue possible grâce au caractère flexible de la PME. Les modifications opérées peuvent concerner les procédés de fabrication de produit ou la définition des tâches et répartition du travail entre les individus.

Cette capacité à s'adapter rapidement aux changements imposés par le marché, permet de réduire l'incertitude évoquée par l'auteur.

L'évolution : liée au processus de changement et de croissance comporte plusieurs étapes définis en termes de structures organisationnelles. Wyrnarczyk précise que la PME n'est pas une grande entreprise réduite, mais existe en tant qu'entité originale et flexible, évoluant au fil des contingences économiques.

De nombreux auteurs ont à leur tour cherché à définir la PME de manière qualitative, et ceci en proposant un certain nombre de critères jugés indispensables pour mieux la cerner.

¹²WYNARCZYK (1993), *the managerial labour market in small and medium-sized enterprise*, London Rutledge.

¹³ Idem.

Chapitre II :généralités sur les PME

Ainsi le premier critère mis en évidence par G. HIRIGOYEN (1984) est ce rôle du chef d'entreprise qui assume « les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise quelle que soit la forme juridique de celle-ci ».

Toujours selon cet auteur, le second critère est lié à la propriété du patrimoine social. Il précise que la majorité des actifs appartiennent au dirigeant, souvent dans un cadre familial, d'où l'indépendance de la PME.

Enfin le troisième critère retient l'objectif de rentabilité, qui consiste plus en une conservation du patrimoine investi qu'une maximisation de la valeur des parts sociales. Cette rentabilité d'exploitation se pratique se pratique à court terme. Dans cette vision, les prélèvements à usage personnel de la part des dirigeants ne favorisent pas une croissance, souvent alimentée par des modes de financement externes.

En conclusion, le caractère personnalisé de la gestion et la spécialisation insuffisante de la direction débouchent sur une stratégie peu formalisée de la PME.

Les relations étroites entre les dirigeants et employés permettent une communication efficace et rend possible tout type de changement et ce, à court terme.

La flexibilité d'une part, et la proximité du marché d'autre part sont des atouts majeurs qui permettent à la PME de s'adapter rapidement et d'être réactive en cas de problèmes d'où son dynamisme¹⁴.

Donc, tout s'articule autour de cette dimension humaine matérialisée par le chef d'entreprise et sa gestion personnalisée. De cette indépendance découle sa diversité.

b. Les données quantitatives :

L'approche quantitative repose souvent sur une analyse qui classe les entreprises par taille et selon le nombre d'employés. Ces critères quantitatives sont plus simple à utiliser quand il s'agit de mener une étude empiriques sue les PME, ou de lui appliquer des dispositions législatives spécifiques notamment dans le cadre d'une politique industrielle ou fiscale.

Cependant le critère de taille n'entre pas seul dans le concept de la PME. La définition tient compte de la spécificité juridique de la personne morale, mais aussi de la structure organisationnelle¹⁵.

¹⁴ Opcit.

¹⁵ Houria SEKKAL épouse MAHDJOUR « Forces et faiblesses de la petite et moyenne entreprise privée algérienne dans le contexte des réformes économiques ». Mémoire de magister, université d'Oran, 2012. P 16.

Chapitre II :généralités sur les PME

➤ **Une combinaison de critères :**

D'un point de vue exhaustive et selon la pertinence, les critères quantitatives englobent, le profit brut, la valeur ajoutée, le profit net unitaire, le capital, le patrimoine net, la capacité de production, le nombre d'employés, le chiffre d'affaire, la part de marché et les investissements. Cette liste peut être complétée en fonction du rayon d'activité géographique, et du type de la relation propriété-pouvoir.

Les deux critères essentiels qui permettent de déterminer la spécificité de la PME sont :

- Le chiffre d'affaire soumis aux fluctuations économiques.
- Et le nombre d'employés (parfois difficile à comptabiliser dans une entreprise familiale) selon le secteur économique, l'analyse s'affirmera avec les paramètres tels que le travail et le capital.

➤ **Les critères de la Small Business Administration :**

Pour rendre la définition de la PME opérationnelle, la S.B.A américaine a établi des critères quantitatifs, dont les limites différents par secteur, pour chacun des différents programmes d'assistance aux PME.

La SBA définit la PME selon deux critères cumulatifs :

- L'indépendance, tant pour la dépendance du capital que pour la gestion ;
- L'absence de position dominante sur le marché dans son secteur d'activité.

Des critères de taille et de chiffre d'affaires sont ajoutés à ces deux éléments, qui changent selon les secteurs d'activités. Ils apportent leurs contributions à la définition de la PME en se basant sur le nombre d'employés et le volume des ventes. Les programmes d'assistance, c'est-à-dire les prêts et les limites selon les secteurs, sont classés par la S.B.A comme suit :

Chapitre II : généralités sur les PME

Tableau n° 2 : les critères retenus par la S.B.A¹⁶

Groupes d'industries	Critères (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales les	De 5 à 20 millions de \$, es sous-secteurs
Construction	Travailleurs occupés	De 7 à 17 millions de \$, selon s-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500, selon les secteurs
Transports	Recettes maximales les	De 1 à 25 millions de \$, es sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou s maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 ns de \$
Agriculture	Recettes maximales les	De 0,5 à 9 millions de \$ es sous-secteurs
Service	Travailleurs occupés ou s maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à millions de \$ selon les sous- rs

Source : WTTTERWULGHE Robert : « La PME une entreprise humaine », édition : De Boeck, Paris-Bruxelles, 1998, P.26

- **La définition de la PME en Algérie :** L'Algérie applique la définition de la PME retenue par l'Union Européenne fondée sur trois critères suivants: le nombre d'employés, le chiffre d'affaires annuel ou le total de bilan. Alors la PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services employant de 1 à 250 personnes **33**, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars et qui respecte les critères d'indépendance¹⁷.

¹⁶ Source : standard industriel code, S.I.C 3/96.

¹⁷ BOUYACOUB Ahmed ; « Les PME en Algérie : dynamique et limites institutionnelles, de la gouvernance des PME » ; l' harmattan, France, 2000, P 115.

Chapitre II : généralités sur les PME

➤ La définition de la PME selon la commission européenne:

La 1ère tentative d'harmonisation d'une définition de la PME à l'échelle des pays membre d'EU a été adoptée en 03 Avril 1996.

La PME est donnée comme étant :

Une entreprise indépendante financièrement, employant moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaires plafonné à 40 milliard d'euro. Cette définition a été entrée en vigueur le 1^{ère} Janvier 1997 en suite à souci d'une nouvelle date du 06 Mai 2003 qui ne modifie pas les critères mais à seulement procédé à l'actualisation des seuils financiers (Journal Officiel de UE 20/05/2003 Annexe 01). Cette dernière a entré en vigueur le 01 Janvier 2005, dans l'article 02 des recommandations de CE¹⁸.

Alors dans ce tableau sont identifiées les quatre familles d'entreprises présentés par CE ;

Tableau n° 2 : Seuil de la définition européenne de la PME

	EFFECTIFS	et	CHIFFRE D'AFFAIRES	ou	TOTAL DU BILAN	et	AUTONOMIE
Micro-entreprise	[1 ; 9]		< 2 millions €		<2 millions		Moins de 25% du capital droits de vote détenus par entreprise
Petite entreprise	[10 ; 49]		< 10 millions €		<10millions		
Moyenne entreprise	[50 ; 249]		< 50 millions €		< 43 millions €		
Grande entreprise	[250 et plus]		>50 millions €		>43millions		

Source : Nadine Levretta ; « Les PME Définition, rôle économique et politiques publiques » édition de Boeck, Bruxelles, 2009, p.22.

¹⁸Nadine Levretta ; « Les PME Définition, rôle économique et politiques publiques » ; édition : de Boeck, Bruxelles, 2009, P.22.

Chapitre II : généralités sur les PME

2.2. La classification de la petite et moyenne entreprise :

La classification de ces entreprises peut se faire selon deux paramètres, en fonction de type d'activité et en fonction de la diversité des statuts juridiques.

Tableau n° 3 : Classification usuelle des PME

Catégorie	Effectif salarié
Très petite entreprise (TPE)	De 0 à 9
Petite entreprise (PE)	De 10 à 49
Moyenne entreprise (ME)	De 50 à 249
Grande entreprise (GE)	Plus de 500

Source : Duchéneaut B (1995), « enquête sur les PME françaises », PUF, cité par Dokou, Baudoux et Roge (2000, P.23).

a. La classification de la PME selon le domaine de leur activité :

Cette classification se fait au niveau macro-économique où s'opère une distinction entre le secteur d'activité, la branche d'activité et la filière de production.

➤ **Classification sectorielle** : Par définition « Le secteur d'activité est un ensemble d'entreprises exerçant un même activité principale ». A la suite notamment des travaux de C. Clark et J. Fourastié, on distingue trois secteurs d'activité :

- **Le secteur primaire** : Ce secteur regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale est en rapport avec la nature, c'est-à-dire celles qui travaillent dans les domaines de l'extraction ou l'exploitation forestière.

- **Le secteur secondaire** : Comprend les entreprises de transformations autrement dit, l'ensemble des entreprises dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques industries, bâtiments et travaux pêche...).

- **Le secteur tertiaire** : Recouvre les activités des services et à son tour il comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir des services à des particuliers, banque, assurance, transport, enseignent...).

Certain auteurs portant maintenant d'un secteur quaternaire qui regrouperait les entreprises de communication (informatique téléphonique) activité dans les TIC¹⁹.

¹⁹ GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt .Op cité, P16.

Chapitre II : généralités sur les PME

Le critique que l'on peut faire du concept de secteur d'activité qu'il n'est pas suffisamment précis et qu'il se contente de fait de ne distinguer que trois types d'entreprises.

Voilà pourquoi certaines nomenclatures plus précises distinguent les entreprises en fonction de leur branche et filière d'activité.

b. Classification par branche d'activité :

La branche est « un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprises produisant le même type de bien. » Ce classement est très important il permet d'observer les mêmes problèmes pour les entreprises appartenant à la même branche étant donné que celles-ci utilisent les mêmes technologies, les matières premières et par conséquent elles sont confrontées à un même marché principal.

c. La classification par filière d'activité : Le concept de filière de production est une notion de l'économie industrielle désignant l'ensemble des activités complémentaires pour des raisons techniques et commerciales et qui participent aux différentes étapes du processus de la production d'une même catégorie de biens ou services, autrement dit c'est le prolongement logique de branche puisque elle a pour finalité de mettre en évidence le cheminement d'un produit de la matière première au produit final.

Ce découpage met l'accent sur les interdépendances entre branches par exemple la filière automobile regroupe les constructeurs, les équipements, les fournisseurs (tôles, verre, composants mécaniques, électroniques) les sous-traitants.

d. La classification de la PME en fonction de statut juridique : Les formes revêtues par les PME classées suivant le caractère juridique sont diverses et variées, on distingue ; PME privées, les PME de l'économie sociale et les PME publiques.

➤ **Les PME du secteur privé :** Le secteur privé regroupe les entreprises dont les capitaux nécessaires sont apportés par des personnes relève d'une famille, d'une personne ou d'une association de personnes cette diversité permet la distinction suivante :

- **Entreprise individuelle (EI) :** en « nom personnel » très simple car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et de l'entrepreneur, cela présente toutefois des risques importants en cas d'échec.

- **La Société en Nom Collectif (SNC) :** est une société de personnes fondée sur l'intuitu personae et la responsabilité de chaque associé y est indéfinie et solidaire. Les associés apportent un capital divisé en parts, et sont soumis personnellement à l'impôt sur le revenu.

Chapitre II :généralités sur les PME

- **Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée(EURL):** est une variante de la SARL avec une seule personne physique ou morale, elle permet une distinction entre les patrimoines de l'entreprise et du propriétaire. la responsabilité est limitée à l'apport des capitaux.

- **La Société A Responsabilité Limitée (SARL) :** est un type mixte entre la société de personnes et société de capitaux. Le capital est divisé en parts sociales non négociables, leur responsabilité est limitée à leur apport, cette dernière comporte au minimum deux et au maximum cinquante associés.

- **La Société en Commandité par Actions (SCA) ou bien (SPA)²⁰ :** a un fonctionnement assez complexe, c'est une firme juridique particulière avec une séparation très nette des responsabilités entre le(s) commandité(s) qui assure(nt) la gestion, prend (nent) les risques et les commanditaires qui apportent les capitaux sans participer à la gestion.

- **Les entreprises de l'économie sociale²¹ :** Elles font aussi partie du secteur privé de l'économie, mais leur objectif premier n'est pas le profit. Elles sont fondées sur des principes différents plus proches de la solidarité vis-à-vis de leur sociétaire, il n'ya pas de relation directes entre l'apport du capital et la prise de décision. On distingue :

✓ Les sociétés coopératives : coopératives de moyens et de négoce (elles sont développées dans les domaines agricoles, de consommation, de production).

✓ les sociétés mutualistes : sont des organismes ne poursuivant pas de but lucratif où les membres s'assurent mutuellement contre certains risques.

➤ **Les entreprises semi-publiques**

Ce sont des firmes contrôlées par les pouvoirs publics avec la participation des personnes privées à leur gestion et leur financement. On trouve généralement :

- **Les Sociétés d'Economie Mixte(SEM)²² :** ce sont des sociétés anonymes regroupant des capitaux publics et privés.

- **Les concessions :** sont des entreprises privées auxquelles une collectivité publique a confié l'exploitation d'un service public dans certaines conditions.

²⁰ GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt .Op cité, P17.

²¹ Idem.

²² Idem.

Chapitre II :généralités sur les PME

➤ **Les entreprises du secteur public (la poste) :** Ce sont des entreprises où toute partie du capital et du pouvoir de décision appartient à une collectivité publique, ces entreprises tendent aujourd'hui à se réduire avec la mise en œuvre de programmes de privatisation, on distingue²³ :

- **Les régies :** sont des entreprises n'ayant pas de personnalité morale et de budget autonome, mais sont soumises aux règles de la comptabilité publique.

- **Les établissements publics :** ont une personnalité morale et budget autonome, dirigé par un conseil d'administration et un directeur général. Elles peuvent être des hôpitaux, écoles, centres de soins et comme peuvent avoir un caractère d'établissement public, industriel ou commercial.

- **Les sociétés nationales :** sont des firmes où l'intervention des pouvoirs publics se fait par un contrat et nomination des directeurs, elles obéissent aux règles de la comptabilité privée et doivent réaliser des bénéfices. Elles sont de plus en plus rares du fait des privatisations.

- **Les exploitants publics : (la poste) ;** entreprise dispose d'une autonomie financière et d'une liberté de gestion dans le cadre d'un cahier des charges.

2.3. Les caractéristiques de la petite et moyenne entreprise :

La petite et moyenne entreprise, a généralement les caractéristiques suivantes²⁴ :

- La PME est insérée dans le territoire où elle est implantée ;

- Une gestion personnalisée, tenant à la très forte interdépendance entre l'entreprise et l'entrepreneur. Ainsi, plus la taille de l'entreprise est petite, plus le rôle du dirigeant peut prendre de l'envergure ;

- Une stratégie implicite, issue d'un processus de décision, traduisant le schéma (intuition-décision-action) ;

- Une faible spécialisation du travail, tant du point de vue de l'entrepreneur que des employés (cette polyvalence donne à l'entreprise une flexibilité et une souplesse, permettant l'adaptation aux changements) ;

- Recherche d'un environnement stable, malgré l'accélération du changement, car la petite entreprise n'a que peu de poids sur son environnement ;

- Un système d'information interne peu complexe, permettant une diffusion rapide et réciproque des informations entre direction et employés ;

²³ Opcit.

²⁴ MOKRANE Ali « Entrepreneurs et milieu entrepreneurial : éléments d'analyse à partir du cas de la wilaya de Tizi-Ouzou ». P. 52.

Chapitre II : généralités sur les PME

- La PME est spécifique. La petite entreprise n'est plus considérée comme un modèle réduit de la grande entreprise, mais comme une entreprise à laquelle, on peut associer des particularités. Ainsi, la PME, ne peut plus être considérée comme un simple modèle réduit, voire infantile d'un archétype d'entreprise. Tout comme le groupe industriel, elle constitue un être qui a sa propre réalité, sa propre existence.

- Le monde des PME est hétérogène. Les PME sont considérées comme un ensemble trop hétérogène, pour se prêter à une tentative de généralisation. La PME, n'est pas une catégorie homogène, mais une appellation commode, qui désigne une réalité multiple susceptible de se différencier par activité, par forme de propriété, par les stratégies adoptées et par les modes de gestion.

2.4. Les atouts et les faiblesses des PME

Les PME possèdent un bon nombre d'atouts qu'elles peuvent mettre en avant pour un maximum de profits. Il s'agit entre autres de :

- La rapidité de prise de décision. La PME affiche une grande souplesse lui permettant d'avoir une certaine vitesse de réactivité aux événements nouveaux qui la secouraient.

- Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise. Cependant, dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ces coûts soient absorbés par les ventes futures.

- Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.

- La concentration de l'effort. En général, la PME n'a qu'un marché ou un segment de marché qu'elle peut maîtriser, ce qui lui donne en permanence une vision nette de son évolution et lui permet de réaliser la meilleure adéquation produit/marché.

La PME souffre de plusieurs faiblesses que nous essaierons de résumer dans les principaux points suivant :

- L'autonomie. L'autonomie reste pour un grand nombre de PME très relative, du fait de leur orientation, principalement, vers la sous-traitance par rapport aux grands groupes.

- La taille de la PME est aussi un handicap. En effet, la PME est vulnérable de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit.

Chapitre II :généralités sur les PME

La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.

- La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes

- Il en est, également, de même pour le recrutement des compétences professionnelles qui préfèrent vendre leurs services aux grands groupes pour diverses raisons, notamment le salaire et le choix de carrière²⁵.

Section 3 : PME et emplois

3.1. Création d'emploi importance et croissance

Les PME constituent une réserve d'emplois que les pouvoirs publics ont favorisés par différents moyens. A ce jour, elles représentent près de la moitié des emplois salariés total et les attentes exprimées à leur endroit sont à la mesure des actions de politique publique qui leur destinées. En matière de création d'emploi, il est utile de rappeler que les PME disposent d'un atout important. Les possibilités d'emplois créées par ces entreprises utilisent relativement moins de capital que celles engendrées par les firmes de grande dimension. En outre, souvent plus disséminées sur le territoire que les grandes entreprises, les PME peuvent également contribuer à une distribution plus équitable du revenu. La validité et l'universalité de ces propositions repose cependant sur des hypothèses relatives à la nature des emplois ainsi créés, à la productivité des facteurs et aux salaires distribués.

Globalement, les observations provenant de nombreuses économies mettent en évidence le rôle des PME dans la création d'emploi, mais la situation varie selon la taille et le type des PME ainsi que selon les économies. Mais quelque soient les études et les pays considérés, les différents auteurs s'accordent à constater que depuis le début des années 70, la performance des PME en matière d'emploi est meilleure que celle des grandes entreprises. Dans la majeure partie des pays occidentaux, leur part dans l'emploi a augmenté au cours des 20 dernières années²⁶. Ce mouvement renverse la tendance qui prévalait auparavant. Durant les décennies précédentes, en effet, les grandes entreprises avaient le plus augmenté leurs effectifs, parallèlement l'accroissement de leur part relative dans le nombre total d'entreprises.

Ceci corrobore donc que la crise des années 70 et ses conséquences ont modifié le sens de la corrélation entre l'emploi et la taille des entreprises.

²⁵ BOUZIT Naima « Entrepreneuriat familial : Etat des lieux et perspectives, cas de la Wilaya de Béjaia », Mémoire de magister, université de Bejaia. 2010. P 35.

²⁶ Observation européen des PME, cinquième rapport annuel, ENSR, ZoetErmeer ,1997

Chapitre II :généralités sur les PME

3.2. De quel emploi s'agit-il ?

Dans un contexte de recherche accrue de flexibilité et d'ajustement de l'emploi aux contraintes productives et financières, les relations inter firmes se sont considérablement modifiées. L'externalisation de nombreuses fonctions inscrites dans un processus de désintégration verticale, d'une part, et l'intégration organisationnelle et logistique poussée autorisée par les progrès en matière de logistique, d'autre part, ont modifié la gestion de l'emploi.

De plus en plus intégrées dans des chaînes globales de valeur où elles travaillent pour quelques clients, voire donneurs d'ordre, les PME cherchent à tirer parti des possibilités d'adaptation au marché que leur confère leur petitesse. Les avantages concurrentiels qu'elles en retirent sont le plus fréquemment obtenus grâce à des aides publiques (réduction des charges, contrats aidés) et, dans une mesure plus restreinte, celle des formes de travail flexibles.

Actuellement, il existe deux familles de moyens que les entreprises peuvent mobiliser pour obtenir une certaine flexibilité du travail ;

- Les moyens internes à la firme regroupent les heures supplémentaires, la polyvalence, l'annualisation du temps de travail ;
- Les moyens externes concernent la sous-traitance, les contrats à durée déterminée, etc.

3.3. L'importance relative des PME

La controverse surgit lorsqu' il s'agit de mesurer l'ampleur des performances des PME en matière d'emploi. Il faut, en effet, faire une nette distinction entre, d'une part, l'accroissement de la part des PME dans l'emploi total et d'autre part, la création nette d'emploi. L'accroissement de l'emploi dans les PME peut être simplement la contrepartie statistique de la disparition d'emplois dans les grandes entreprises, qui changeraient de classe d'effectifs. Cette augmentation de la part des PME peut aussi résulter des évolutions sectorielles, telles que la tertiarisation.

Il semblerait que la restructuration de grandes entreprises joue effectivement un rôle. Toutefois, celui-ci est limité. Les recherches de l'observation européenne des PME tendent à démontrer qu'à moyen terme, les changements de classe d'effectifs n'ont qu'un effet limité sur la structure de création de l'emploi par classe.

Le seul impact significatif relevé par ces chercheurs, concerne les très petites entreprises et les entreprises nouvellement créés.

Chapitre II : généralités sur les PME

L'analyse révèle cependant que si les PME créent tendanciellement plus d'emploi que les grandes entreprises, elles détruisent également davantage. Seules les très petites entreprises présentent un solde net positif. Pour cette catégorie, les créations d'entreprises l'emportent sur les disparitions.

Selon les chiffres publiés par la « Small Business Administration », ce sont les PME dans leur ensemble qui ont principalement contribué à la création d'emplois aux Etats-Unis durant la période de 1976-1988. Les résultats indiquent aussi que la création d'emploi par les grandes entreprises est largement tributaire des conditions macroéconomiques, tandis que les PME y sont moins sensibles. Une étude britannique aboutit à des conclusions semblables pour le Royaume-Uni. Les différences entre les résultats des études anglo-saxonnes et les autres études réalisées sur le continent européen peuvent en partie s'expliquer par une situation différente au sein du cycle économique.

Selon BAROIN, les facteurs d'une croissance plus favorable de l'emploi dans les PME sont à rechercher dans trois directions²⁷ :

- La meilleure adaptation des PME à l'évolution des marchés ;
- Le développement du secteur tertiaire ;
- Une modification des rapports entre grande entreprise et PME depuis la crise de 1973.

Selon l'observation européenne des PME, l'augmentation de la part des PME dans l'emploi total est également le résultat du changement interne dans les technologies de production, tel que l'informatique, qui a réduit le rôle des économies d'échelle.

Tableau n°4 : Evolution des emplois déclarés par type de PME

Nature des PME		2012	
		Nombre d'emploi	%
PME privée	Salariés	1089467	58,95
	employeurs	711275	38,49
Total		1800742	97,44
PME publiques		47375	2,56
total		1848117	100

Source : Bulletin d'information statistique N°22 du ministère de la PME et de l'artisanat, 2012, P.12.

²⁷D. BAROIN, PME et emploi en France : Premiers éléments d'analyse in « les PME créent-elles des emplois ? ».

Chapitre II : généralités sur les PME

Section 4 : les PME en Algérie

4.1. Définition et évolution de la population des PME en Algérie

En Algérie jusqu'à l'adoption de la loi d'orientation sur la PME en décembre 2001²⁸, il n'existe pas de définition officielle de ce type d'entreprise. Avant cette date, l'Office National des Statistiques a adopté le critère de l'effectif pour le classement des entreprises. La PME est définie comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, ce qui rend difficile la comparaison entre les périodes.

L'ordonnance N° 01-18 du 12 décembre 2001, portant sur la loi d'orientation sur la petite et la moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle. Cette définition s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996 et qui a fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble des pays membres. L'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne des PME (Bouyacoub, 2006). La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivants : les effectifs, le chiffre d'affaires/le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

La PME, quel que soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas les 2 milliards de dinars (DA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars et qui respecte le critère de l'indépendance.

Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

a. La moyenne entreprise : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de Dinars.

b. La petite entreprise : toute entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.

c. La très petite entreprise (TPE) ou la micro entreprise : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars.

²⁸ Le JORA N° 77, du 15 décembre 2001. P. 4.

Chapitre II :généralités sur les PME

En ce qui concerne le critère de l'indépendance, le capital ou le droit de vote dans toute PME, ils ne doivent pas être détenus à 25% et plus par une autre entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises qui ne correspondent pas elles même à la définition de la PME.

4.2. La création des PME en Algérie

La majorité des PME en Algérie (notamment les PME privées), sont créés à partir des années 90. Nous distinguons deux périodes principales de l'évolution de la création des PME: la période de la planification centrale et celle de la libéralisation.

a. la PME dans l'économie administrée

Durant cette période l'économie algérienne était complètement étatisée et caractérisée par un interventionnisme étatique très élevé. La grande entreprise publique occupait une place importante dans la stratégie de développement. La PME (les PME privées étaient minoritaires) a été reléguée au second rang et établies dans des activités périphériques. C'est un système hyper-centralisé non flexible. Les plans de développement étaient planifiés par l'administration centrale (ministère de la planification). Cette représentation de l'industrialisation s'est distinguée par une faiblesse de la dynamique entrepreneuriale favorisant des entreprises à très faible productivité, assistées par la rente pétrolière.

Les pouvoirs publics ont tenté de repenser le secteur public de manière à ce que d'une part, les entreprises privées ne se trouvent pas en situation juxtaposées aux entreprises publiques et d'autre part, pour que le secteur public de son côté, soit capable d'exiger sa logique de fonctionnement au secteur privé tout en préservant sa position de monopole. La PME se voit promue, dont le but principal est la recherche d'une certaine complémentarité avec le secteur public. Elle a été utilisée comme moyen pour faire face à la crise d'endettement ; elle s'est développée dans un modèle à prépondérante familiale, généralement petit.

Durant cette période, les politiques incitatives et/ou dissuasives pour orienter vers la création des PME étaient insuffisantes. Ces politiques en limitant son développement dans les sphères productives, l'ont dirigé de façon indirecte vers les sphères spéculatives, lui assurant des gains considérables. Bien que l'État fût programmeur et prospecteur en publiant des plans de développement quadriennaux et même quinquennaux, il n'est pas parvenu à leur réalisation par manque de souplesse. Et bien qu'il était le principal promoteur et investisseur, et que les entreprises publiques ont joué le rôle que les pouvoirs publics l'ont attribués, à savoir le développement social,

Chapitre II :généralités sur les PME

distribution de la rente, développement local...etc.), et les PME privées se sont orientées juste vers la spéculation²⁹.

b. La PME dans la mutation de l'économie algérienne

Cette période a été marquée dès le début de la décennie quatre-vingt-dix par l'application des réformes économiques. Ces dernières convergeaient vers un certain libéralisme réclamant "davantage l'État facilitateur" et accompagnateur de l'initiative privée. La PME s'est vue reconnaître un rôle essentiel dans la relance de l'économie nationale. Les pouvoirs publics ont sensiblement élargi le cadre institutionnel (Décret législatif 1993) qui avantage ses activités. Ce choix stratégique de développement de la PME comme une option de rupture, s'inscrit dans l'objectif de diversifier les sources de croissance en exportant hors hydrocarbures. Cette volonté est confirmée par le nouveau rôle de l'État facilitateur et accompagnateur de l'initiative privée et par les moyens mis en œuvre pour atteindre des objectifs qualitatifs.

Dans ce sens, dès le début de la décennie 2000, le cadre législatif et réglementaire a été renforcé dans l'objectif de relancer l'investissement. Il précise toutes les garanties attribuées aux investisseurs en mettant en place un dispositif d'incitation qui change selon la localisation et la nature de l'investissement. La loi d'orientation sur la promotion de la PME promulguée le 12 décembre 2001, encourage la création des PME. Elle élimine toute différenciation entre investissement public et investissement privé.

Elle étend le concept d'investissement à ceux réalisés en concession et/ou en licence, aux prises de participation dans une entreprise lorsqu'il y a apport en numéraire ou en nature, et aux reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation. En outre cette loi fixe les mesures d'aide et de soutien à leur développement ; elle détermine et établit, les mesures de facilitation administrative qui sont susceptibles d'être mises en œuvre dans la phase de création d'entreprises. Des fonds de garantie sont constitués pour assurer les prêts octroyés par les banques au profit des PME.

Dans le cadre de la coopération internationale, des organismes sont chargés de la coordination et la mobilisation des financements et des crédits alloués aux PME, afin de les stimuler à diversifier leurs activités et s'orienter vers les exportations hors hydrocarbures. A cet effet, un Conseil National de la Promotion de la Sous-traitance a été instauré, il prend en charge l'information économique et statistique par l'établissement d'un système d'information. Il vise le développement de la recherche

²⁹K. BERRAH, M. BOUKRIF. « La problématique de la création des entreprises : une application sur les PME algériennes ». Conférence internationale sur l'économie et gestion des réseaux (EMN et 2013), université Ibn Zohr et Hôtel de Robinson, Agadir, Maroc. Novembre 2013. P.4.

Chapitre II :généralités sur les PME

dans le domaine de la PME, ainsi que l'élargissement de la concertation avec le mouvement associatif du monde de l'entreprise.

Ainsi, à partir de 2000, le poids de la création des PME a nettement augmenté comme le montre le tableau ci-dessus. Le nombre des PME a plus que doublé. Les statistiques disponibles indiquent que plus de la moitié des PME ont été créés entre 2001/2007, suite à la loi d'orientation sur les PME en 2001. Au premier semestre de l'année 2011 le nombre des PME privées a connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 500854 entreprises créées, alors qu'au début de 2001 elles étaient à 179 893 entreprises. Contrairement au nombre des PME publiques qui a enregistré une diminution³⁰.

Tableau n°5: Evolution de la création des PME en Algérie durant 2001-2011

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2011
PME privées	179893	189552	20794	225449	245842	269806	29394	321387	34590	500854
PME publiques	778	778	788	778	874	739	666	626	598	599

Source : Direction des systèmes d'information et des statistiques, ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

4.3. Les caractéristiques du secteur de la PME Algérienne

Les PME algériennes sont de création relativement récente, et n'ont pas donné lieu à beaucoup d'études et de recherches en sciences de gestion. Il n'est de ce fait pas aisé de se faire une idée précise sur la réalité du secteur privé et de la PME algérienne.

D'après les recherches de (Bouyacoub 2003, Gillet 2003, Hamed 2003, Melbouci 2004, rapport de CNES), les caractéristiques³¹ et particularité des PME algérienne, qui sont le produit de la triple décennie d'économie socialiste peuvent se résumer dans les points suivants :

³⁰ Idem.

³¹ ASSALA Khalil « PME, Mondialisation et stratégies de défense du territoire ». Colloque international « Création d'entreprises et territoires » Tamanrasset : 2 et 3 décembre 2006. P12.

Chapitre II :généralités sur les PME

- Les PME sont plutôt concentrées dans les niches ou des créneaux que le secteur public a délaissés, ce qui leur a donné des positions confortables, elles sont de ce fait rentières et peu génératrices d'innovation.
- Les entreprises sont plutôt familiales et peu enclines à l'ouverture du capital aux étrangers.
- Une partie des activités de l'entreprise -plus ou moins grande- se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement).
- Le marché des entreprises est principalement local est national, très rarement international.

- La collaboration entre entrepreneurs et avec les autorités publiques n'est pas assez développée.
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement...) sont non maîtrisées et non utilisées.
- Les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées faute d'un environnement propice aux affaires.

La PME demeure un agent économique opérant sur des marchés. Son importance et sa participation à la croissance économique et au développement l'ont mis au cœur des débats de tous les politiciens et les économistes, d'où l'intérêt et la nécessité de mieux comprendre et définir cette entité.

La lecture de différentes définitions met bien en évidence la diversité des PME. Les critères quantitatifs à eux seuls, ne suffisent nullement à en donner une fidèle définition d'où la nécessité de les compléter par les critères qualitatifs pour mieux cerner ce phénomène. Les définitions qualitatives se rapprochent le mieux des réalités des PME. En Algérie comme dans d'autres pays cette catégorie d'entreprise est exposée à de nombreux obstacles, comme le financement, le foncier, l'absence de formation des entrepreneurs, etc. Les efforts fournis par l'Etat pour encourager la création de cette catégorie d'entreprise (la petite et la moyenne entreprise) sont relativement considérable malgré les dispositifs d'aide existant (ANSEJ, ANJEM...).

Chapitre III
Les obstacles à la
création des
PME cas d'étude
la commune de
Bejaia

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle prépondérant dans l'économie de n'importe quel pays, mais notre travail a pour but de mener une recherche sur la création et les obstacles à la création des PME dans la wilaya de Bejaia, pour se faire, nous avons mené une enquête de terrain. Dans ce présent chapitre, nous allons présenter la région de Bejaia, en commençant par l'aspect géographique, puis démographique, nous présenterons également ses richesses naturelles, dans la première section. Dans la deuxième section, nous exposerons la méthodologie utilisée, l'objectif de l'enquête, son déroulement, et enfin dans la troisième section, nous analyserons les données retenues de l'enquête.

Section 1 : présentation socio-économique de la région d'étude de la wilaya de Bejaia

1.1.Présentation de l'aspect géographique

La région de Bejaia occupe une place très importante, c'est une ville côtière d'Algérie qui répertoriée en sixième position dans le classement administratif des 48 Wilayas de l'Algérie. Elle se situe dans la partie Nord Est de la région centre de l'Algérie, elle est limitée :

- Au sud, par les wilayas de Bordj-Bouarreridj et Sétif ;
- A l'Ouest, par les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira ;
- A l'Est, par la Wilaya de Jijel ;
- Au Nord, elle s'ouvre sur la mer méditerranée avec une façade maritime de plus de 100 Km environ.

Le territoire de la wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 332 3,48 Km² répartie entre 19 Daïras qui comportent 52 communes¹. Cette superficie se décompose en trois zones physiques : la zone de montagne qui occupe près de 75% de la superficie totale de la

¹L'organisation administrative a connu un changement de 1974 à 1984. En 1974, lors de découpage administratif (d'après J.O.R.A.n°55 du 09 juillet 1974), la wilaya de Bejaia était organisée en 5 daïras et 28 communes. En 1984, son organisation administrative (d'après J.O.R.A. n° 06 du 7 février 1984) a été modifiée en instituant 19 daïras et 52 communes.

wilaya, soit 2445,94 Km². Il s'agit des deux chaînes montagneuses des Bibans-Babors et de l'ensemble Akfadou-Gouraya².

- La plaine côtière qui s'étale sur une longueur de 30 Km entre l'embouchure de la Soummam de la ville de Bejaia et celle de l'oued Agrioun de la commune de Melbou, pour une largeur variable allant de 200 m à 2 Km.
- La vallée de la Soummam qui se situe entre les Babors/Bibans et l'ensemble Akfadou-Gouraya sur une longueur de 80 Km et une largeur qui varie entre 200m et 4,5 Km qui dépassent 20%.

1.2.Présentation de l'aspect démographique

La population totale de la wilaya de Bejaia a atteint **930 000** individus à la fin de l'année 2010 d'où la densité de **289** habitants/Km² avec des pointes dans les communes de Sidi Aich, Bejaia et Akbou avec **1823** habitants/Km², **1 509** et **1 041** respectivement; et des creux de **60** habitants/Km² à Toudja, **50** à Ighil Ali et **24** habitants/Km² dans la commune deBéniK'sila.

La distribution de la population fait ressortir que 61% des habitants vit dans les chefs-lieux, 26% dans les agglomérations secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparses.

La population vivant dans des agglomérations est de l'ordre de 814 590 soit 87,6% de la population totale.

a. Autres indicateurs

- ✓ La population scolarisable dès 6 à 15 ans est estimée à 148 490 soit 16% de la population totale.
- ✓ La population juvénile (de moins de 30 ans) est de près 522 550représentant ainsi 56,2% de la population totale.
- ✓ La population âgée de 16-59 ans est de l'ordre de 619 040soit 66,6% de la population totale. Les femmes occupent 48,5% dans cette tranche d'âge soit 32,3% de la population totale³.

²Annuaire statistique de la DPAT, édition 2010.

³Idem.

b. Répartition de la population selon la dispersion géographique

Selon la Direction de Programmation et Suivie Budgétaire (DPSB) de la wilaya de Bejaia sa population répartie en dispersion géographique comme l'indique le tableau suivant :

Tableau n° 6 : répartition de la population selon la dispersion géographique

	Zones éparses	Agglomérations Secondaires	Agglomération Chef-lieu
Population	117 528	249 229	580 343

Source: DPSB Wilaya de Bejaia(2013)

c. Population et emplois

La population active à la fin de l'année 2013 est d'environ 333 380 personnes représentant ainsi 38% de la population totale de la wilaya. La population occupée quant à elle, est de l'ordre de 312 690 individus (en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans le secteur informel)⁴.

Tableau n° 7 : répartition de nombre d'emplois selon le secteur informel

Désignation	Nombre d'emplois	Part du secteur
Agriculture	68 580	20,57%
B.T.P	77 550	23,26%
Industries publiques	24 375	7,31%
A.M.D (exécutif, A.P.C, E.P.A)	41 000	12,30%
Services	75 450	21,43%
Artisanat et tourisme	13 340	4,00%
Commerce	7 075	2,12%
Autres	30 010	9,00%
Totale	333380	100%

Source : DPSB Wilaya de Bejaia (2013)

⁴Annuaire statistique 2013 de la wilaya de Bejaia

1.3.Présentation du patrimoine naturel de la Wilaya de Bejaia

a. L'agriculture

La wilaya de Bejaia est une région dont la superficie agricole utile est de 13 348 Ha dont 6 5000 Ha irrigués soit 4,98%. La Wilaya recèle d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement l'activité agricole de la région peut se diviser en deux catégories :

L'agriculture de plaine et celle **de montagne**. La première catégorie s'est développée sur les terres situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières. Il concerne les cultures arboricoles en premier degré suivi de terres labourables pour les céréales, et la culture légumière. Ces cultures demandent souvent à être irriguées, ce qui a justifié leur développement près des oueds. La deuxième catégorie, l'agriculture et qui concerne les activités qui ne dépendent pas beaucoup de l'irrigation. Elle se résume aux champs d'oliviers et de figuiers repartis en petites parcelles, les jardins potagers et l'élevage⁵.

b. La richesse Forestière

La wilaya de Bejaia détient une superficie forestière appréciable de l'ordre de 122 500 Hectares, soit 38% de la superficie totale de la wilaya dont : 58 700 Hectares de forêt et 63 800 Hectares de maquis. L'activité économique principale est la récolte du liège avec 2526 Quintaux et celle du bois avec 6761,5mètres répartie en bois d'œuvre 244mètres, bois industrie 187,5mètres et 697,5mètres de bois chauffage⁶.

c. La pêche

La wilaya de Bejaia est une région côtière, qui s'ouvre sur la mer méditerranée avec une façade maritime de plus de 100 Km environ. Sa façade maritime se caractérise par un relief accidenté et un plateau continental très réduit. Les zones d'interventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec pluvieuse embouchures d'oueds qui s'y déversent. La pêche dans la zone côtière est estimée à 10 000 Tonnes/an. La flottille dans la wilaya de Bejaia compte 221 embarcations réparties en 20 chalutiers, 35 sardiniers, 165 petits métiers et 1 corailleur. En outre, la population maritime compte 1080 marins dont 132 patrons, 36 mécaniciens et 912 marins pêcheurs. La faiblesse de ce secteur s'explique en premier lieu

⁵ Annuaire statistique de la DPAT, édition 2010, op. Cité. P. 16.

⁶ Annuaire statistique de la DPAT, édition 2010, op. Cité. P. 17.

par le manque de qualification des pêcheurs, aussi la méconnaissance de nouvelles techniques de pêche et de la flottille qui reste dans sa globalité artisanale.

d. L'énergie et les mines

Le secteur de l'énergie et des mines de la wilaya de Bejaia se caractérise par des infrastructures énergétiques et gazières et par une industrie extractive de matériaux de construction. L'énergie est axée principalement sur les activités de distribution d'énergie électrique et gazière ainsi que des produits pétroliers tels que le carburant, lubrifiants et bitumes. En plus de ça, la wilaya de Bejaia compte un complexe de production d'énergie hydroélectrique et d'une unité de transport par canalisation d'hydrocarbures. Le secteur local de l'industrie et des mines donne différentes opportunités d'investissements dans les domaines de la sous-traitance, les activités liées aux bâtiments et travaux publics et dans l'industrie de transformation en général et d'exploitation minière en particulier, et ça par l'existence d'une diversité des ressources et des richesses minérales et de l'existence d'infrastructures d'appoint⁷.

e. Les potentialités touristiques

L'un des atouts majeurs qui donne à la wilaya de Bejaia sa vocation touristique est l'hétérogénéité de son relief (mer, montagnes, forêts) ajouter à cela une zone côtière avec de véritables curiosités propres à la région, constituent des potentialités touristiques certaines. Mais l'offre hôtelière de la région reste insuffisante au regard de la demande exprimée surtout en été. Ces potentialités touristiques en question sont considérées une région de fascination, de savoir et de convoitise, Bejaia compte des richesses considérables notamment : une cote de 100 km définie en côtes Est et Ouest renfermant 46 plages, des montagnes denses de végétation...

Section 2 : Démarche méthodologique de l'enquête de terrain

Dans cette section, nous allons présenter la démarche méthodologique de l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des petites et moyennes entreprises de la wilaya de Bejaia, cette recherche a été entamée début mai 2015, tout en commençant par une collecte de données auprès de différents organismes publics à savoir : la Direction des PME et de l'Artisanat, l'Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (l'ANSEJ).

⁷. Annuaire statistique de la DPAT, édition 2010, op. Cité. P. 20.

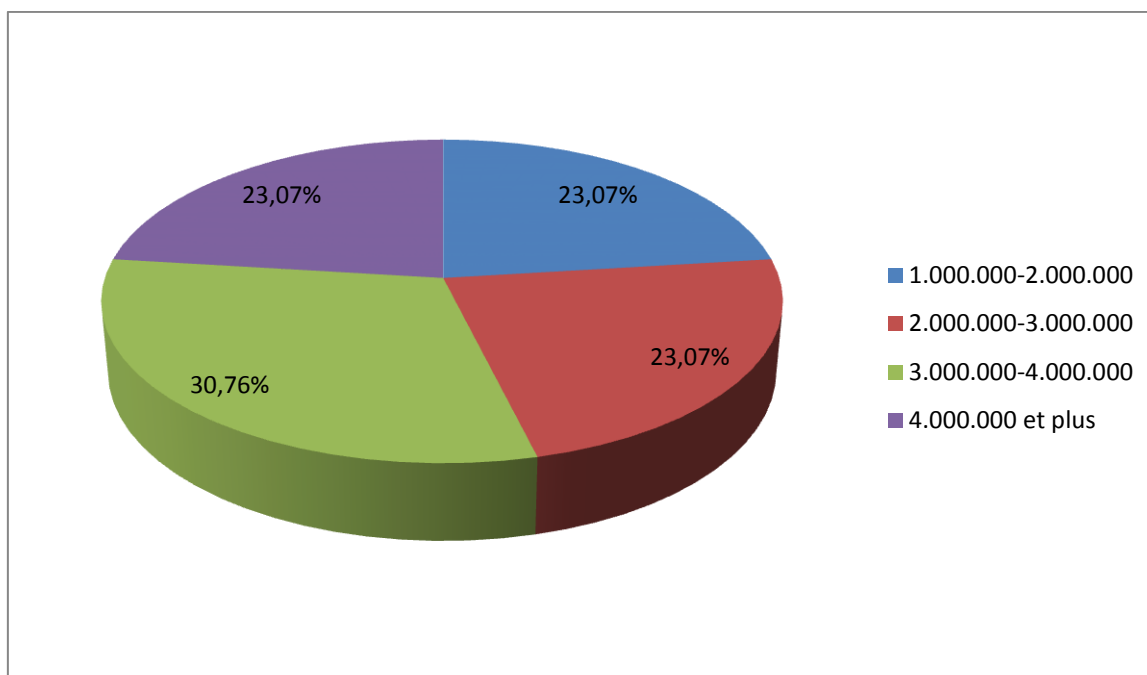
Quand on lit le thème de ce travail, on rendra compte immédiatement de sa grande importance. Ensuite nous exposerons la méthodologie adoptée pour réaliser nos objectifs ; par expliquer le choix de l'échantillon, présenter les différentes rubriques du questionnaire d'enquête et de ce qu'il contient, et enfin de discuter du déroulement de l'enquête ainsi que les conditions dans lesquelles ce travail a été fait.

Objectifs de l'enquête de terrain

Cette enquête constitue presque la partie la plus importante de notre travail, l'enquête en question vise à identifier la création et les obstacles à la création des petites et moyennes entreprises, de la commune de Bejaia, notre questionnaire dispose d'une vingtaine de questions.

2.1. L'échantillon étudié et ses caractéristiques

L'échantillonnage représente une opération qui consiste à sélectionner une fraction d'une population plus vaste, alors nous avons choisi aléatoirement l'échantillon étudié vu la contrainte du temps et des moyens financiers, ce choix d'échantillon que nous avons effectué nous a permis de récupérer tous les questionnaires distribués, on tient à signaler que la totalité des réponses ont été obtenues dans l'immédiat. La structure de notre échantillon a été comme suit : il est composé de 13 entreprises, qui appartiennent à des secteurs d'activité différents qui sont définis : menuiserie, peinture, immobilier, services, ces entreprises ont été créées soit par l'aide d'un organisme d'appui ou bien par un fond propre où les capitaux sociaux investis à leur création se résument dans le graphe suivant :

Figure n° 1 : le capital social(en DA)

Source : réalisé à base de données de l'enquête

et le statut juridique ou les entreprises individuelles présentent presque 7/8 du nombre totale de l'échantillon. Cette tendance, qui pousse pas mal de personnes à entreprendre individuellement par le désir d'être son propre patron.

2.2.Le déroulement de l'enquête

Notre enquête de terrain a été entamée début mai 2015. La remise des questionnaires a été faite par nous-même, et la même chose pour la collecte des informations auprès des différents organismes publics. Le Lieu de l'enquête était dans la commune de Bejaia, et nous étions présents à chaque questionnaire distribué pour éclaircir les questions qui paraissent ambiguës et pour poser d'autres questions sur notre thème, tous les entrepreneurs enquêtés ont trouvé ce thème très important, ils nous ont consacré leur temps avec un grand plaisir, ils nous ont même donné des questions que nous devons ajouter à notre questionnaire, pour certains entrepreneurs, il nous fallut un peu de temps pour les convaincre que cette recherche est dans un cadre purement scientifique. A la fin de l'enquête Nous avons récupéré la totalité les questionnaires distribués, et ils étaient exploitables.

Section 3 : Analyse des données et interprétation de résultats

L'objectif de cette section est d'exposer les analyses descriptives qui servent à présenter et interpréter les résultats de l'enquête de terrain menée auprès des petites et moyennes entreprises de chef-lieu de la wilaya de Bejaia.

La grande majorité des entreprises sur lesquelles on a mené l'enquête sont créées à partir de 2010, et ça est dû à l'accélération du rythme de création d'entreprises de manière nette, cette accélération peut s'expliquer par le fait qu'à partir de 1990 a été déclenché un important mouvement de création de PME qui est dû à l'enlèvement des barrières institutionnelles et bureaucratiques, mais cela reste insuffisant car il y a d'autres obstacles qui freinent la création des PME que nous avons constaté et divisé en :

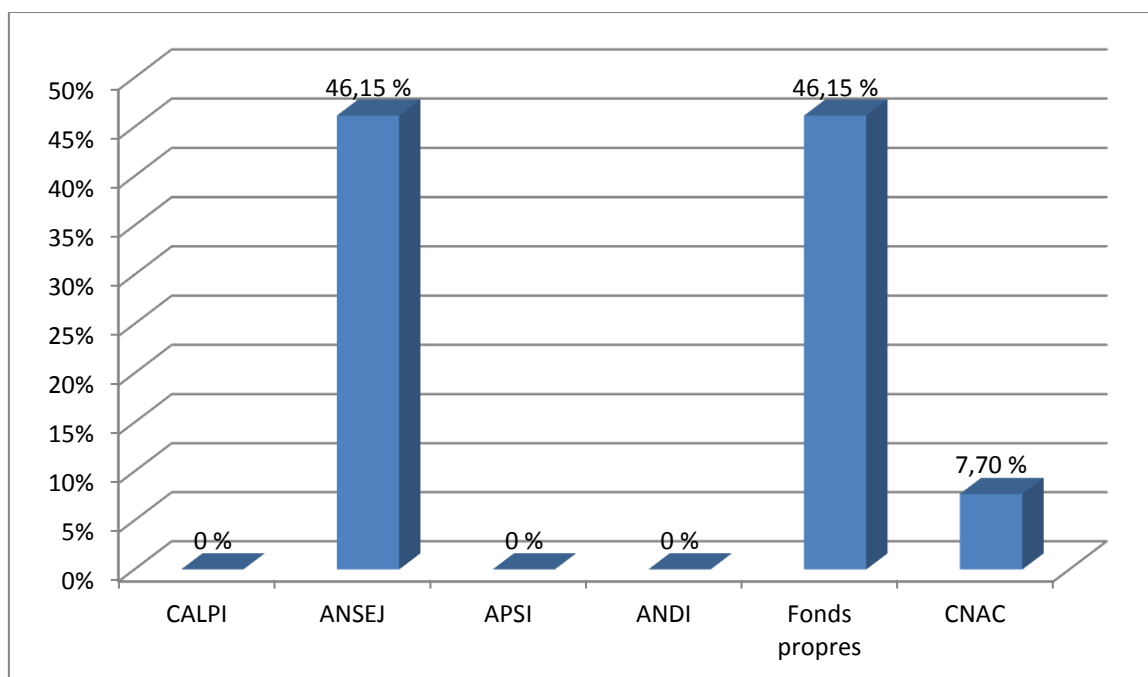
3.1. Les obstacles liés au financement

- a. **Le cadre de création des entreprises** : la personne interrogée devait indiquer le dispositif (cadre) dans lequel son entreprise a été créée. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant ;

Tableau n° 8 : le cadre de création des entreprises

	La fréquence	Le pourcentage
CALPI	0	0 %
ANSEJ	6	46 ,15%
APSI	0	0%
ANDI	0	0%
Fonds propres	6	46 ,15%
CNAC	1	7,7%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° : le cadre de création des entreprises

Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous montre dans quel cadre les entreprises enquêtées ont été créées, et on constate que la majorité de ces entreprises étaient créées dans le cadre de l'ANSEJ et dans celui de fonds propres, et ça est dû aux difficultés financières rencontrées par les personnes désirant monter leur propre affaire.

- b. Modalités de financement de la création des entreprises** la personne interrogée devait indiquer les modalités de création de son entreprise. Les réponses été à choix multiple, et elles sont indiquées dans le tableau suivant ;

Tableau n° 9 : modalités de financement de la création des entreprises (QCM) (en %)

	[0-10[[10-20[[20-30[[30-40[[40-50[[50-60[[60-70[[70-80[[80-90[[90-100]
Financement personnel	4	1	1							6
Emprunt auprès de la famille		1								
Emprunt bancaire							3	3	1	
ANSEJ			4	1						
CNAC			1							

Source : Enquête de terrain 2015

Le tableau ci-dessus montre les modalités de financement à la création des entreprises enquêtées, et on remarque que la majorité de ces entreprises ont été financée par leur créateurs (leur propre argent) soit 90% à 100%, le nombre de ces entreprises est 6.

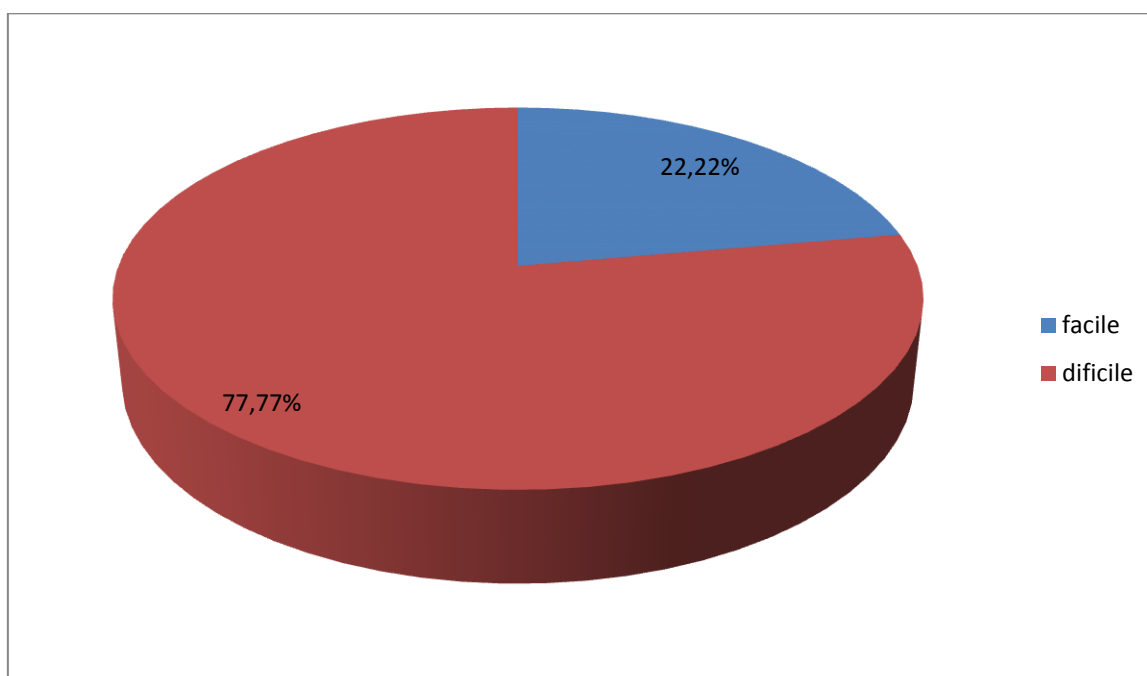
- c. **Difficultés du financement bancaire** : la personne interrogée devait indiquer si l'accès au financement bancaire a été facile ou difficile. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant. On tient à signaler qu'il y a quelques non réponses, et ça est dû au fait que les entrepreneurs ont créé leur entreprises de leur propres fonds.

Tableau n° 10 : la difficulté du financement bancaire

	La fréquence	Le pourcentage
Facile	2	22,22%
Difficile	7	77,77%
Total	9	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° 3 : la difficulté du financement bancaire



Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous montre la difficulté du financement bancaire rencontrée par les entreprises enquêtées, et on remarque que plus 1/4 d'elles soit 77,77% ont eu des

difficultés pour avoir ce financement, et on peut expliquer cela par la forte demande auprès de ces banques.

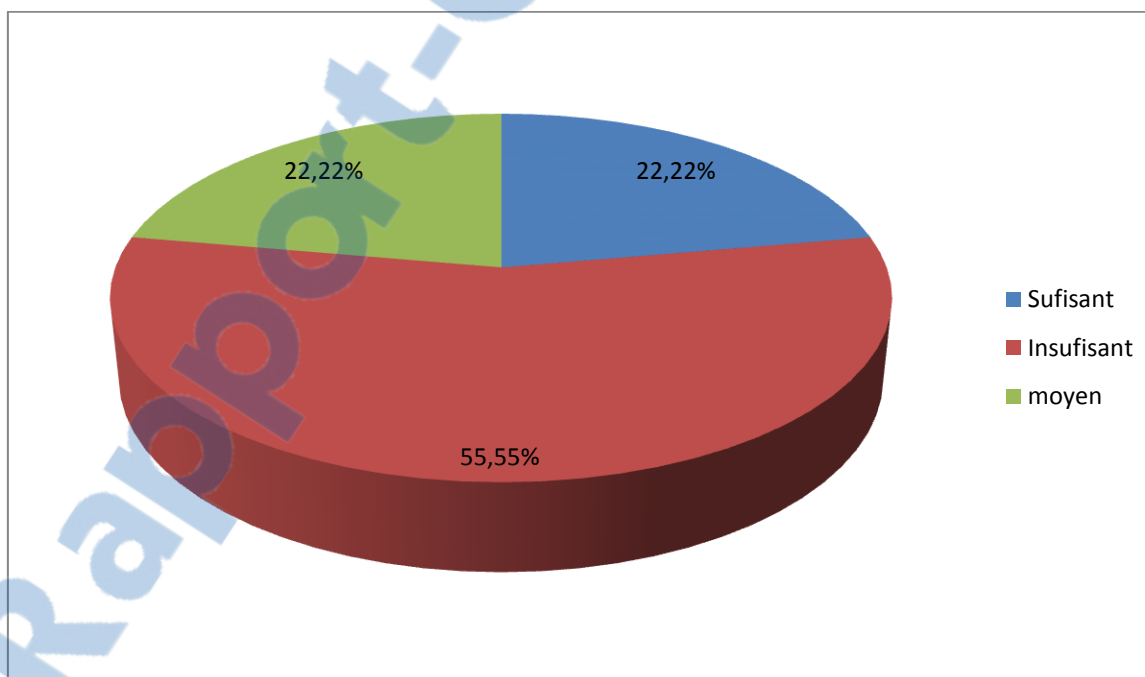
- a. **Somme du crédit accordé par la banque :** la personne interrogée devait indiquer la suffisance, l'insuffisance ou la moyennement insuffisance de la somme du crédit accordé par la banque. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant. On tient à signaler qu'il y a quelques non réponses, et ça est dû au fait que les entrepreneurs ont créé leur entreprises de leur propres fonds.

Tableau n° 11 : la somme du crédit accordé par la banque

	La fréquence	Le pourcentage
Somme suffisante	2	22,22%
Somme insuffisante	5	55,55%
Somme moyennement suffisante	2	22,22%
Total	9	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n°4 : la somme du crédit accordé par la bancaire



Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous montre que la somme du crédit accordé par les banques est insuffisante pour plus que la moitié des entreprises enquêtées soit un pourcentage de 55,55 %.

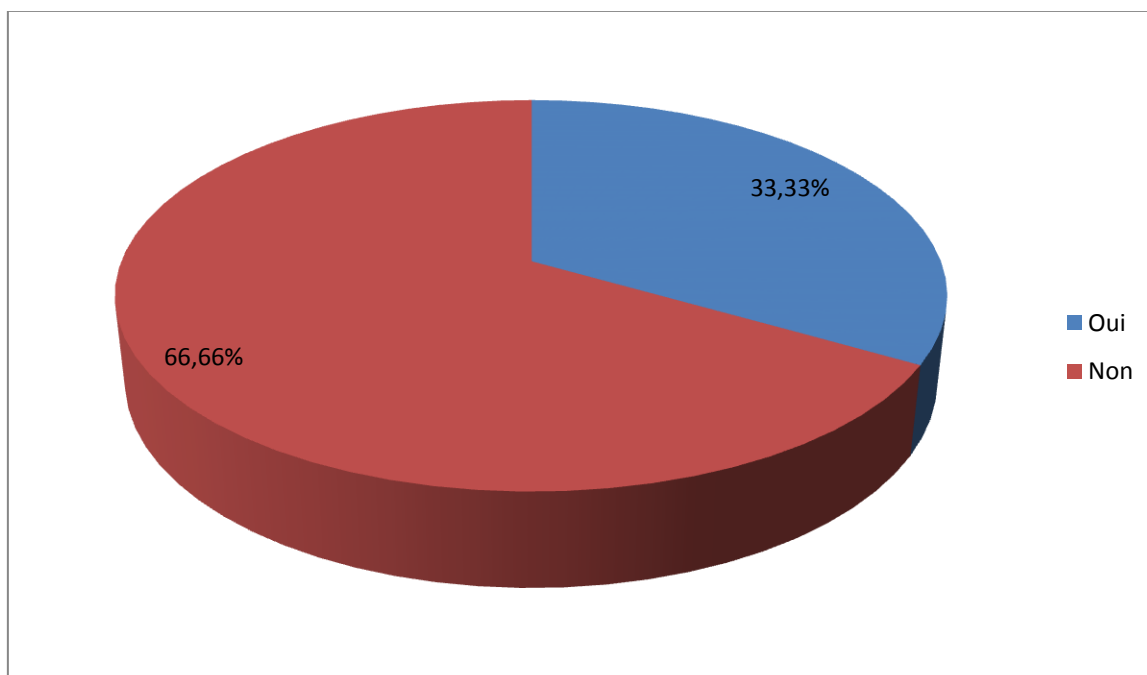
- d. Facilité d'accès au crédit bancaire :** la personne interrogée devait indiquer la facilité ou la difficulté d'accès au crédit bancaire. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant. On tient à signaler qu'il y a quelques non réponses, et ça est dû au fait que les entrepreneurs ont créé leur entreprises de leur propres fonds.

Tableau n° 12 : la facilité d'accès au crédit bancaire

	La fréquence	Le pourcentage
Oui	3	33,33%
Non	6	66,66%
Total	9	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° 5 : la facilité de l'accès au crédit bancaire



Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous explique que 2/3 des entreprises enquêtées soit un pourcentage de 66,66% n'ont pas eu facilement l'accès au crédit bancaire.

3.2. Les obstacles liés à la formation et aux compétences entrepreneuriales

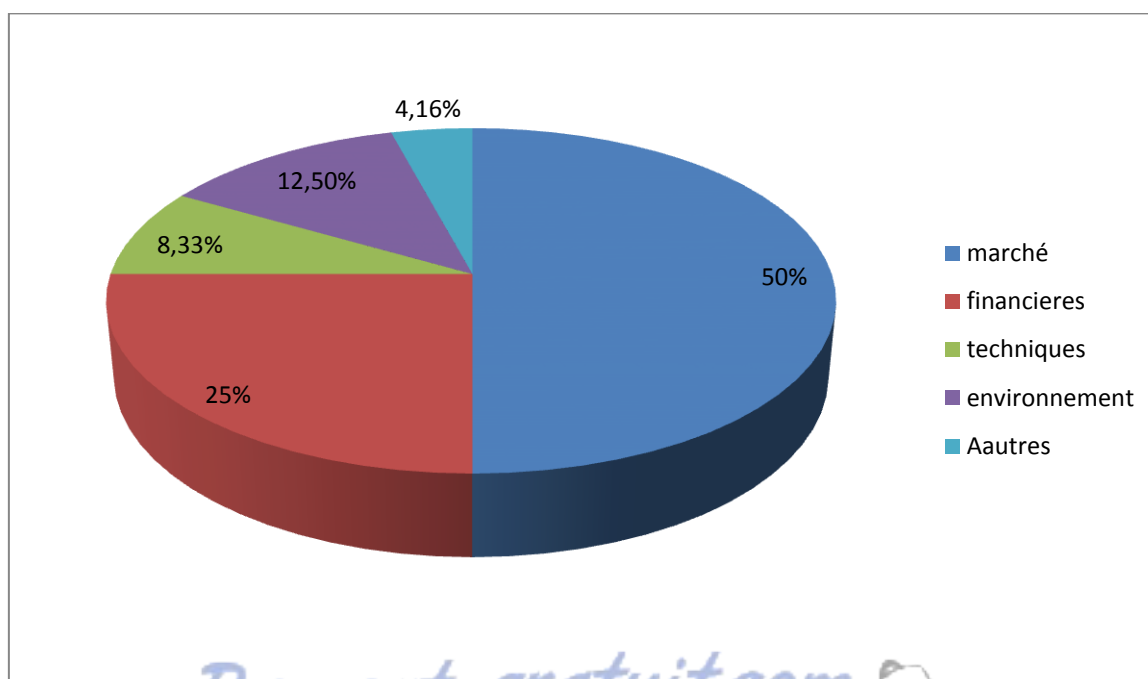
a. Les études préalables à la création des entreprises : la personne interrogée devait indiquer les études préalables à la création de son entreprise. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant. On tient à signaler que le nombre de réponses dépassent le nombre de notre échantillon.

Tableau n° 13 : les études préalable à la création des entreprises

	La fréquence	Le pourcentage
Etudes de marché	12	50%
Etudes financières	6	25%
Etudes technico-économiques	2	8,33%
Etudes environnementales	3	12,5%
Aucune étude	1	4,16%
Total	24	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° 6 : les études préalables à la création des entreprises



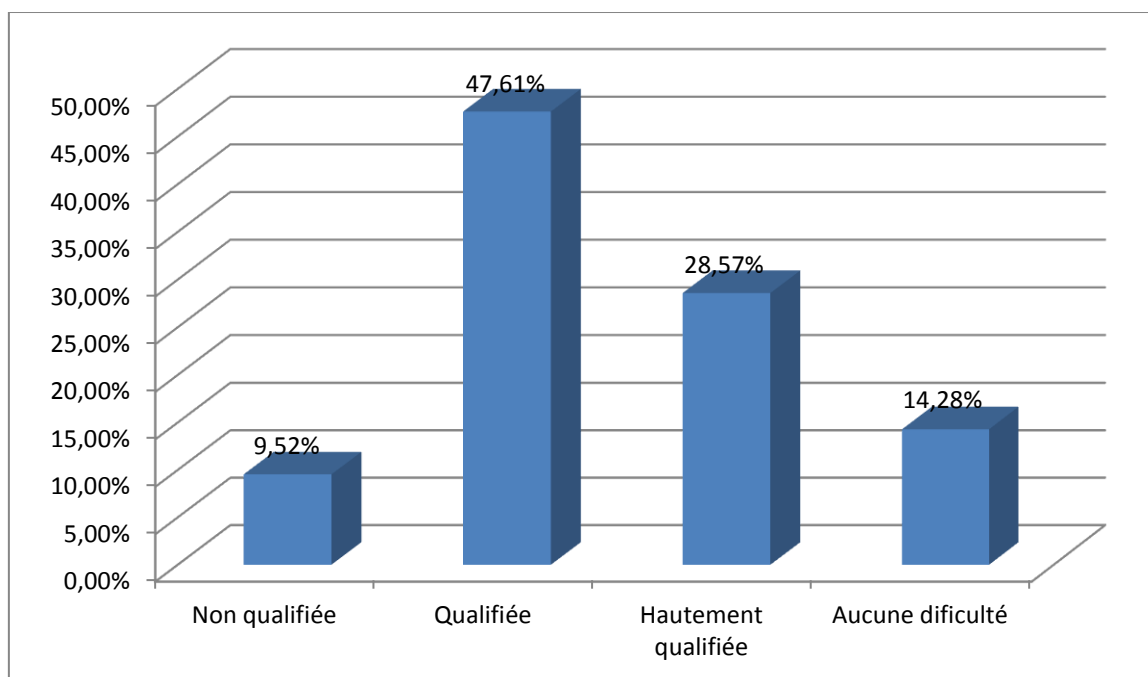
Le tableau ci-dessus nous montre les études préalables à la création des entreprises enquêtées, ça veut dire quelles sont les études que les entrepreneurs ont réalisées avant de lancer la création de leur entreprises, et on remarque dans ce tableau que la moitié de ces études sont celles du marché ensuite celles des finances de 1/4 environnementales avec 12,5%, on peut expliquer l'importance des études de marché par le besoin d'avoir des parts de marché pour réaliser des bénéfices.

b. Les difficultés liées pour le recrutement de la main d'œuvres

Tableau n°14 : les difficultés liées pour le recrutement de la main d'œuvres

	La fréquence	Le pourcentage
Non qualifiée	2	9,52%
Qualifié	10	47,61%
Hautement qualifiée	6	28,57%
Aucune difficulté	3	14,28%
Total	21	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° 7 : les difficultés liées pour le recrutement de la main d'œuvres

Source : réalisé à base de données de l'enquête

Commentaire :

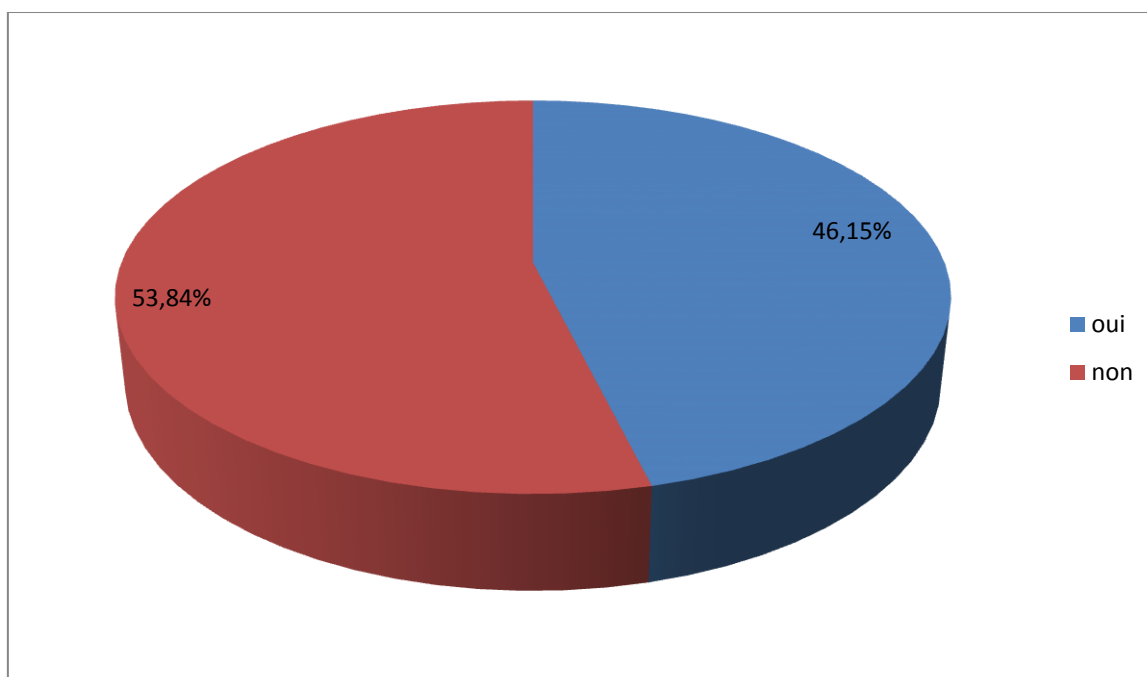
Le tableau ci-dessus nous montre quelles sont les difficultés que les entrepreneurs rencontrent pour recruter de la main d'œuvre, et on remarque que la majorité des entreprises enquêtées soit 47,61% ont eu des difficultés pour le recrutement de la main d'œuvre qualifiées, et 28,57% des entreprises enquêtées ont trouvé des difficultés pour le recrutement de la main d'œuvre hautement qualifiée, et on peut expliquer cela par le système éducatif algérien qui manque d'efficacité pour former des individus qui peuvent s'adapter facilement au travail dans les entreprises.

- b. Difficultés liées à l'accès aux informations :** la personne interrogée devait indiquer la difficulté d'accès aux informations. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant ;

Tableau n°15 : difficultés liés à l'accès aux informations

	La fréquence	Le pourcentage
Oui	6	46,15%
Non	7	53,84%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° 8 : les difficultés liées à l'accès aux informations

Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous montre quelles sont les difficultés à la disponibilité des informations pour créer une entreprise, et on remarque que plus que la moitié des entreprises enquêtées soit 53,84% n'ont pas trouvé facilement suffisamment d'informations pour entamer le processus de création de leurs entreprises, comme les pièces qu'il faut fournir, etc.

c. L'accès en termes d'une formation au niveau de l'organisme

accompagnateur : la personne interrogée devait indiquer s'il a bénéficié d'une formation au niveau de l'organisme accompagnateur. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant ;

Tableau n° 16 : l'accès en termes d'une formation au niveau de l'organisme accompagnateur

	La fréquence	Le pourcentage
Oui	0	0%
Non	13	100%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Le tableau ci-dessus nous montre si les entrepreneurs interrogés ont bénéficié d'une formation au sein de l'organisme choisi, et la totalité de ces entrepreneurs n'ont bénéficié

d'aucune formation, ajoutant à cela leur niveau d'instruction qui n'est pas à la hauteur, ce qui les a freiné à la bonne exploitation des aides fournies par ces organismes, on constate alors la non formation des personnes freinent la création des entreprises.

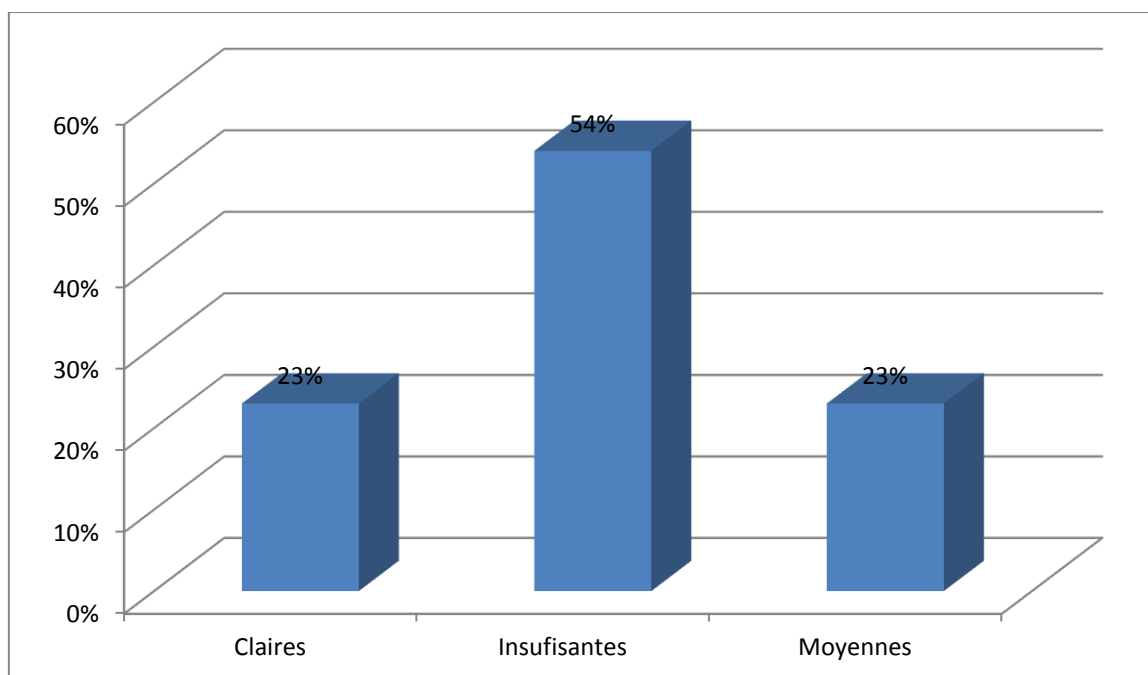
- d. Qualité des explications données par les différents dispositifs d'accompagnement concernant :** la personne interrogée devait indiquer la qualité des explications données par les différents organismes accompagnés concernant soit suffisantes, insuffisantes ou moyennement insuffisantes. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant ;

Tableau n°17 : la qualité des explications données par les différents dispositifs d'accompagnement concernant

	La fréquence	Le pourcentage
Données suffisantes	3	23%
Données insuffisantes	7	54%
Donné moyennement	3	23%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n°9 : la qualité des explications données par les différents dispositifs d'accompagnement concernant



Source : réalisé à base de données de l'enquête

Plus que la moitié des entreprises enquêtées soit 54% ont reçu des explications insuffisantes ce qui mène à la mauvaise exploitation des aides fournies par ces organismes.

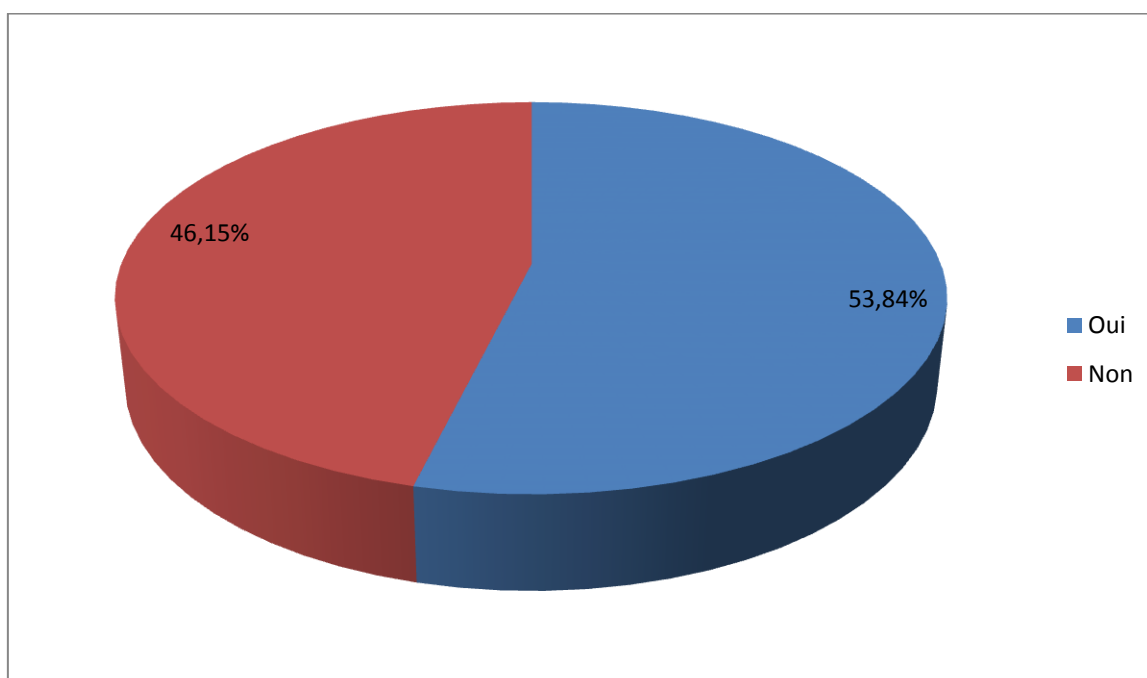
- c. Manque de la bonne idée d'affaire :** la personne interrogée devait indiquer le manque de la bonne idée d'affaire. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant

Tableau n° 18 : le manque de la bonne idée d'affaire

	La fréquence	Le pourcentage
Oui	7	53,84%
Non	6	46,15%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n°10 : le manque de la bonne d'idée d'affaire



Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous montre comme bien d'entrepreneurs qui souffrent du manque de la bonne idée d'affaire, et on remarque que plus que la moitié des entreprises enquêtées soit 53,84% souffrent de ce problème.

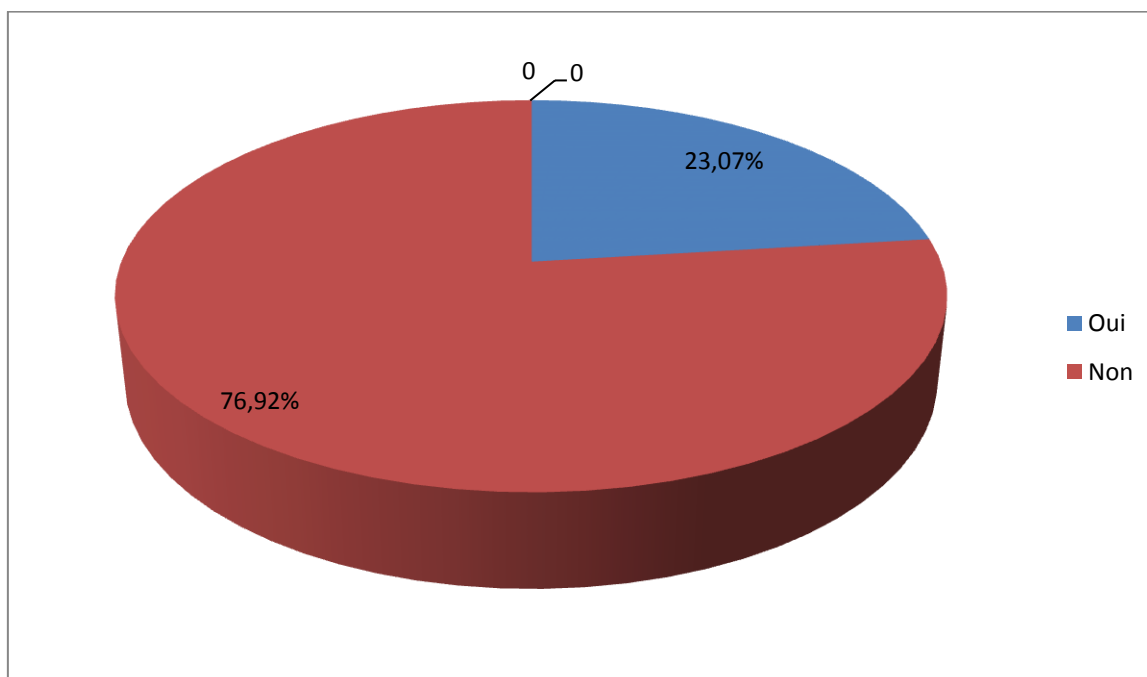
- d. Manque de qualifications entrepreneuriales** : la personne interrogée devait indiquer le manque de qualification entrepreneuriale. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant

Tableau n° 19 :le manque de qualifications entrepreneuriales

	La fréquence	Le pourcentage
Oui	3	23,07%
Non	10	76,92%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° 11 : le manque de qualification entrepreneuriale



Source : réalisé à base de données de l'enquête

Plus de 3/4 des entreprises enquêtées soit 76,92% manquent de qualification entrepreneuriale, cet obstacle freinent la création des entreprise, cela peut être expliqué par la non formation des entrepreneurs au sein des organismes accompagnateurs.

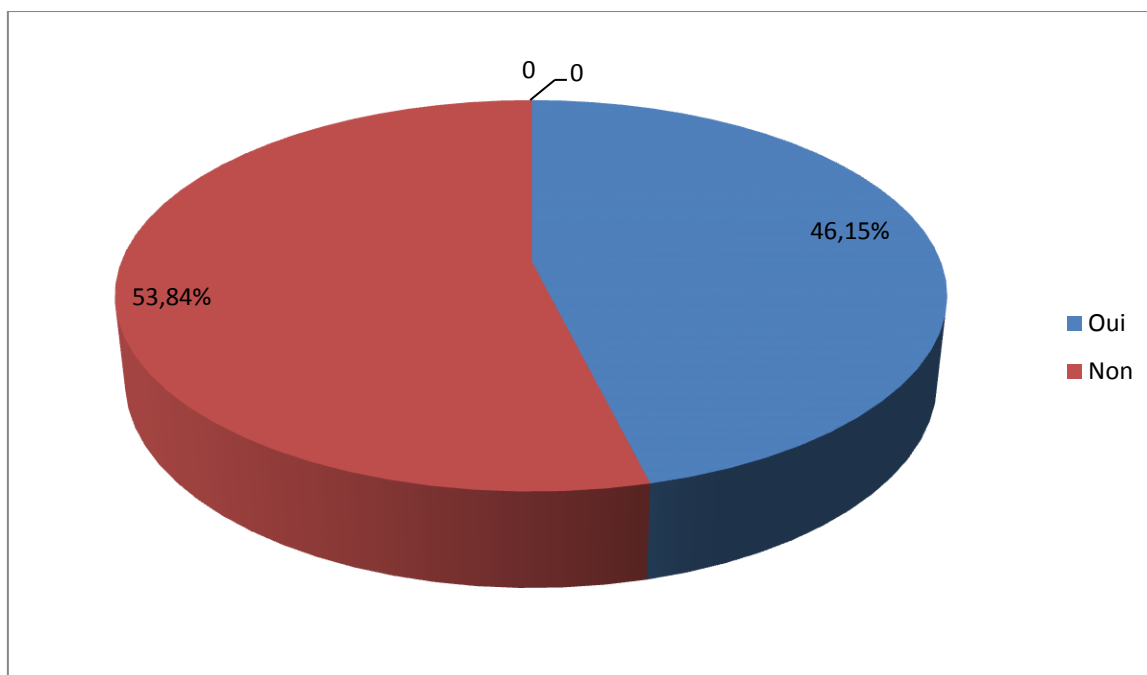
- e. **Le contact avec la clientèle potentielle** : la personne interrogée devait indiquer s'il est en contact avec sa clientèle potentielle. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant ;

Tableau n° 20 : le contact avec la clientèle potentielle

	La fréquence	Le pourcentage
Oui	7	46,15%
Non	6	53,84%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n° 12 : le contact avec la clientèle potentielle



Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous montre que plus que la moitié d'entreprises enquêtées soit 53,84% n'ont pas de contact avec la clientèle potentielle, ce manque de contact freine le développement des entreprises.

3.3. Les obstacles liés à l'administration

a. les entraves administratives liées à la création des entreprises

D'après l'enquête que nous avons effectuée auprès des entreprises de la commune de Bejaia, nous avons constaté que toutes ces entreprises ont eu des problèmes bureaucratiques avant la création. De ce fait on constate que l'Etat est considéré comme un obstacle à la création d'entreprise, car tous les entrepreneurs interrogés ont parlé sur la lenteur du traitement des dossiers auprès des organismes d'aide choisis.

b. Le délai de traitement des dossiers par l'organisme accompagnateur

D'après l'enquête que nous avons effectué au sein des entreprises de la wilaya de Bejaia, plus précisément celles qui ont bénéficié d'une aide financière fournie par les différents organismes d'aide à la création des entreprises existants en Algérie, et en ce qui concerne le délai de traitement des dossiers au sein de ces organismes, ce délai était lent même trop chez certaines entreprises, on peut expliquer cette lenteur par la mauvaise organisation de l'administration algérienne.

3.4. Les obstacles liés aux fonciers industriels

a. La superficie des entreprises

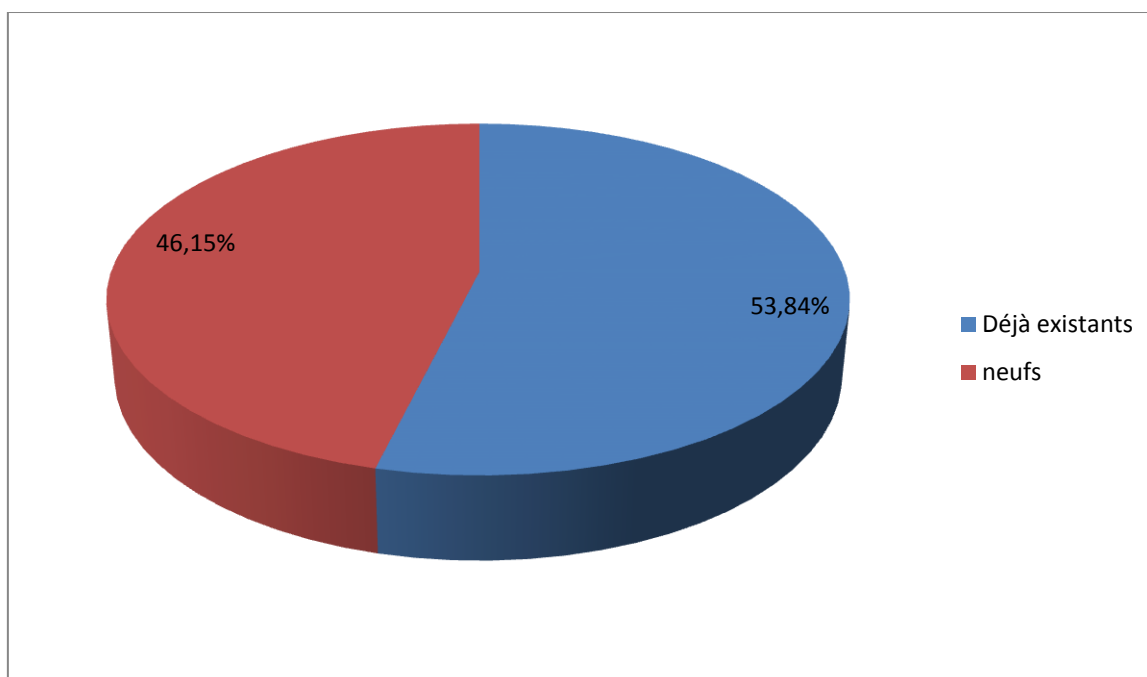
Les superficies des entreprises enquêtées varient entre 20 et 330 m, elles n'utilisent pas toutes leur superficies, certaines entreprises n'utilisent que la moitié.

b. L'occupation des locaux : la personne interrogée devait indiquer la qualité du local occupé. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant ;

Tableau n° 21 : l'occupation des locaux

	La fréquence	Le pourcentage
Local déjà existants	7	53,84%
Local neufs	6	46,15%
Total	13	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Figure n°13 : l'occupation des locaux

Source : réalisé à base de données de l'enquête

Le tableau ci-dessus nous montre que plus que la moitié d'elles occupent des locaux déjà existants avec un pourcentage de 53,84%, et elles sont nouvellement créées.

- c. **Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité** : la personne interrogée devait indiquer les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité. Les réponses sont indiquées dans le tableau suivant. On tient à signaler que le nombre de réponse dépassent le nombre d'échantillon.

Tableau n°22 : les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité

Les difficultés	La fréquence	Le pourcentage
Loyer	2	10,52%
Acquisition du matériel	2	10,52%
Matières première	1	5,26%
Recrutement	5	26,31%
Techniciens spécialisés	3	31,61%
Autres	6	15,78%
Total	19	100%

Source : Enquête de terrain 2015

Le tableau ci-dessus nous montre quelles sont les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité, et on remarque que presque un tiers des entreprises enquêtées ont trouvé des difficultés comme le recrutement de la main d'œuvre avec un pourcentage de 26,31%, et les difficultés les plus rencontrées d'après l'enquête effectuée c'est le manque des techniciens spécialisés avec un pourcentage de 31,61%, on peut expliquer cela par l'absence des débouchés dans le secteur d'activité concerné.

d- L'effet de la peur sur la création d'entreprise

La majorité des entreprises enquêtées soit 76,93% ont eu peur d'échouer dans leur affaire et c'est tout à fait naturel quand on regarde la situation des individus et le contexte économique algérien, ces entrepreneurs ont eu peur de prendre le risque d'investir que ce soit leur épargne ou bien leur crédit. De ce fait, on constate que la peur est un véritable obstacle à la création d'une entreprise car elle freine beaucoup de personnes désirantes monter leurs propres affaires.

Nous avons tenté dans ce troisième chapitre de présenter et d'identifier l'étude empirique que nous avons menée auprès des entreprises de la région de Bejaia. Cette dernière dispose des atouts considérables qui peuvent lui permettre, en principe, de réaliser de bons résultats, que ce soit dans la création des richesses, la lutte contre le chômage, la contribution au développement économique, mais malheureusement, ces atouts qu'elle a ne sont pas suffisamment exploités.

Notre enquête sur les petites et moyennes entreprises de la wilaya de Bejaia nous a montré en gros quels sont les obstacles rencontrés à la création d'une entreprise, et à ce que nous voyons le financement est l'obstacle principal, car il freine le processus de création, en deuxième lieu nous trouvons la formation, les entrepreneurs que nous avons interrogés sont mal formés, ils manquent de qualification entrepreneuriale et ils n'ont pas le sens des affaires, et bien sûr il ne faut oublier les entraves administratives et ses effets sur la création d'entreprise, lors de notre enquête nous avons essayé de ne serait qu'un petit peu de cerner les entraves à la création d'une entreprise et comment les contourner, afin de développer ce secteur de la PME et créer de l'emploi, d'où le développement économique de la région et celui de l'Algérie.

*Conclusion
Générale*

Conclusion générale

Dans notre pays, de nombreuses recherches ont été faites sur la création et les obstacles à la création des petites et moyennes entreprises, mais elles n'ont pas vraiment porté de l'intérêt pour l'économie algérienne, c'est pour cela que nous nous sommes dit qu'il valait mieux que nous travaillions sur ce thème. Cependant, notre travail a pour but de trouver quels sont les obstacles à la création des PME au niveau de la commune de Bejaia, ce thème nous a beaucoup semblé très intéressant, car la création d'entreprise joue un rôle crucial dans la création des richesses et dans la contribution au développement économique, et on s'est dit qu'en travaillant sur ce sujet nous porterons quelque chose d'utile, pour encourager la recherche concernant ce thème.

L'entrepreneuriat apparait comme un phénomène complexe, multidimensionnel et assez difficile à définir. Il existe différentes définitions du terme « entrepreneuriat », chacune a un certain degré de pertinence. L'entrepreneuriat peut être défini comme le processus qui conduit un entrepreneur à la création d'entreprise, ce phénomène de l'entrepreneuriat combine deux niveaux fondamentaux d'analyse, à savoir : l'individu et l'organisation créée par celui-ci, l'un se définit par l'autre et vice versa. L'entrepreneur est l'acteur principal, il est l'origine des innovations, sa réussite est conditionnée par le caractère novateur de ses idées, c'est lui le créateur de richesses, le développement de son entreprise dépend de lui et des programmes qu'il a mis au début de la création de son entreprise.

L'Algérie représente une opportunité très attractive pour les investisseurs et les créateurs d'entreprises, mais malheureusement le gouvernement ne rend pas compte que le secteur de la création d'entreprise, plus précisément celui des petites et moyennes entreprises est le secteur le moins coûteux pour le développement économique du pays, il n'arrive pas à réunir et enrichir les efforts en matière de promotion, de suivi, et d'accompagnement, malgré les programmes d'aide à la création des entreprises qui existent en Algérie, l'entrepreneuriat rencontre sans arrêt des difficultés, à la tête de liste de ces obstacles, on trouve le financement, que pendant notre enquête de terrain, les entrepreneurs interrogés ont témoigné qu'ils avaient rencontré des problèmes financiers lors de la création de leur entreprises, les obstacles administratifs freinent le processus de création, c'est ce qui est conclu lors de notre enquête, il n'y a pas que ça, les obstacles liés à la formation, l'étude qu'on a fait nous a montré que la plus part des entrepreneurs interrogés n'ont suivi une formation pour avoir des qualifications entrepreneuriales, l'étude nous a montré aussi que les entrepreneurs manquent de

Conclusion générale

bonne idée d'affaire. On trouve également comme risque à la création des petites et moyennes entreprises le foncier, ce dernier est très cher pour une personne désirant monter sa propre affaire à l'aide d'un dispositif d'appui à la création d'entreprise, surtout si il a choisi la région de Bejaia où le loyer a un prix exorbitant. D'après l'enquête de terrain que nous avons mené et d'après l'analyse des réponses obtenues, nous pensons que les obstacles à la création des petites et moyennes entreprises peuvent être réduits si l'Etat va réunir, organiser, et enrichir le secteur de la création d'entreprise en matière de promotion, de suivi, de formation, d'appui, et d'étude, le tissu économique doit être densifié, l'Etat doit être plus pertinent, et il doit dépasser les lourdeurs administratives et bureaucratiques, l'Etat doit aérer le climat des affaires, il doit également investir dans la formation entrepreneuriale, et dans la formation professionnelle, revoir les programmes universitaires, car ils ne sont pas équilibrés entre la pratique et la théorie. On peut également réduire ces obstacles à la création des entreprises par la sensibilisation des individus de l'intérêt qu'elle porte la création d'une entreprise, encourager les citoyens à consommer les produits nationaux, du coup c'est encourager la production locale, d'où l'encouragement de la création des entreprises. On peut également encourager l'entrepreneuriat par la réduction des impôts.

L'Algérie peut assurer une économie forte, si seulement elle a su comment exploiter le secteur de l'entrepreneuriat en général et celui des PME en particulier, car elle dispose des potentialités énormes, comme les richesses naturelles, le capital humain, le capital financier qu'elle tire des hydrocarbures, sa situation stratégique sur la méditerranée. La même chose pour la wilaya de Bejaia, la création d'entreprise peut contribuer fortement à son développement, il faut juste qu'elle organise les facteurs menant à la réussite de ce secteur qui est la création des petites et moyennes entreprise.

Bibliographie

Bibliographie

a- Ouvrage

- 1- Abderrahmane. ABEDOUC, Ahmed. BOUYACOUB, Hamid. KHERBACHI
« L'entrepreneuriat en Algérie 2009/2012 ».Ed, CREAD, Algérie, Décembre 2013.
- 2- ABEDOUC Abderrahmane, BOUYACOUB Ahmed, Lallement Michel, Madoui
Mohamed « Entrepreneurs et PME : Approches algéro-françaises ». Ed. Harmattan.
Paris, 2004.
- 3- BAROIN D, PME et emploi en France : premières éléments d'analyse in « les PME
créent-elles des emplois ? »
- 4- BOUYACOUB Ahmed ; « Les PME en Algérie : dynamique et limites
institutionnelles, de la gouvernance des PME » ; l' harmattan, France, 2000.
- 5- DRUCKER Peter « Les entrepreneurs ». Traduit de l'américain par Patrice Hoffman.
Ed. L'expansion ACHETTE, JCLattés. 1985.
- 6- FAYOLLE Alain « Introduction à l'entrepreneuriat ». Ed. Dunod, Paris, 2005.
- 7- FAYOLLE Alain « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre ». Ed. Dunod, 2004.
- 8- JULIEN Pierre André, MARCHESNAY Michel, « L'entrepreneuriat ». Ed.
Economica, janvier 1996.
- 9- JOCELYN J-Y. DESROCHES, « L'influence de la méthode pédagogique
entrepreneuriale sur les apprentissages des étudiants : le cas d'un cours-stage en
commerce international ». Ed. ESG-UQAM, 1999.
- 10- GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt : « Economie d'entreprise ». Edition : 7 de
DALLOZ, France, 2004.
- 11- LEVRETTA Nadine : « Les PME définition, rôle économique et politiques
publiques ». Edition : de Boeck, Bruxelles, 2009.
- 12- M, Chevalier : « Introduction à l'analyse économique ». Edition : la Découverte, Paris.
1995.

b- Articles

- 1- ALCOUFF. A et KAMMOUN. S : « Une approche économique des compétences
de la firme, vers une synthèse des théories néo-institutionnelles et évolutionniste ».
Edition : LIRHE, Toulouse. Février 2000.

- 2- BOUABDALLAH Khaled, et ZOUACHE Abdellah : « Entrepreneuriat et développement économique », in les cahiers du Creadn 73/2005.
- 3- FAYOLLE Alain : « Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche, 6^o congrès international francophone sur la PME ». Edition : HEC Montréal, octobre 2002.
- 4- Julien (P.A) : « Trente ans de théorie en PME : de l'approche économique à la complexité ». 75^e congrès de l'ACEFAS, 10-11 mai 2007.
- 5- GASTINE Lionel, Grand Lyon « L'entrepreneuriat en France et dans le grand Lyon ». Le centre Ressources Prospectives du Grand Lyon. Site internet : http://www.lillenaire3.com/uploads/tx_reesm3/Gastine_entrepreneuriat.pdf.
- 6- GUYOT Jean-Luc, LOHEST Olivier, L'aversion au risque : une barrière à l'entrepreneuriat en WALLONE ? Institut WALLON de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, N°0801, Belgique, 2008.
- 7- MARCHESNAY Michel : « PME et modernités », www.Enstmedia.Ac.macpfixe PME et modernités, pdf.
- 8- ROBINSON Joen : L'économie moderne. Introduction française.
- 9- WYNARCZYK, the managerial labour market in small and medium-sized enterprises, London Routledge, 1993.

c- Theses et memoires

- 1- BOUKROU Aldjia « Essai d'analyse des strategies de pérennité dans les PME, le cas des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magister en sciences économique, option: management des entreprises, université de Tizi-Ouzou, 2011.
- 2- BOUZIT Naima : « Entrepreneuriat familial : Etat des lieux et perspectives, cas de la wilaya de Bejaia, université de Bejaia, 2010.
- 3- MOKRANE Ali : « Entrepreneurs et milieu entrepreneurial : éléments d'analyse à partir du cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2004.
- 4- OUGHLICI A dans « PME/PMI : un déterminant de la croissance économique en Algérie ? ». Mémoire de master en sciences économique, université de Bejaia.

- 5- SEKKAL Houria épouse MAHDJOUB « Forces et faiblesses de la petite et la moyenne entreprise privée algérienne dans le contexte des réformes économiques ». Mémoire de magister, université d'Oran, 2011.
- 6- TALBI Siham : « Essai d'identification des déterminants des créateurs d'entreprises dans la wilaya de Bejaia : cas des PME privées ». Mémoire de master en sciences de gestion, université de Bejaia, 2010.

d- Colloques et conférences

- 1- ASSALA Khalil « PME, mondialisation et stratégies de défense du territoire », Tamanrasset, 2 et 3 décembre 2006.
- 2- ZOET Ermeer : observation européen des PME, cinquième rapport annuel, EN8R, 1997.

e- Sites internet

- D'après les données de l'agence nationale du soutien à l'emploi des jeunes : www.ansej.org.dz.

f- Documents divers

- Annuaire statistique de la DPAT, édition 2010.
- Annuaire statistique 2013 de la wilaya de Bejaia.
- L'organisation administrative a connu un changement de 1974 à 1984. En 1974, lors de découpage administratif (d'après J.O.R.A.n°55 du 09 juillet 1974), la wilaya de Bejaia était organisée en 5 daïras et 28 communes. En 1984, son organisation administrative (d'après J.O.R.A. n° 06 du 7 février 1984) a été modifiée en instituant 19 daïras et 52 communes.

*Liste des
Tableaux*

La liste des tableaux

Tableau n° 1 : les critères retenus par la SBA.....	36
Tableau n° 2: seuil de la définition européenne de la PME.....	37
Tableau n° 3: classification usuelle des PME.....	38
Tableau n° 4: évolution des emplois par type de PME.....	45
Tableau n° 5: évolution de la création des PME en Algérie durant 2001-20011....	49
Tableau n° 6: répartition de la population selon la dispersion géographique	52
Tableau n° 7: répartition de nombre d'emplois selon le secteur informel.....	53
Tableau n° 8: le cadre de création des entreprises.....	57
Tableau n° 9: la modalité de financement de la création des entreprises.....	59
Tableau n° 10: la difficulté du financement bancaire.....	59
Tableau n° 11: la somme du crédit accordé par la banque.....	60
Tableau n° 12: la facilité d'accès au crédit bancaire.....	61
Tableau n° 13: les études préalables à la création des entreprises.....	63
Tableau n° 14: les difficultés liées au recrutement de la main d'œuvre	64
Tableau n° 15: les difficultés liées à l'accès aux informations.....	65
Tableau n° 16: l'accès en termes de formation au niveau d'organisme accompagnateur...	66
Tableau n° 17: la qualité des explications données par les différents dispositifs d'accompagne concernant.....	67
Tableau n° 18: le manque de la bonne idée d'affaire.....	68
Tableau n° 19 : le manque de qualification entrepreneuriale.....	69
Tableau n° 20 : le contact avec la clientèle potentielle.....	70
Tableau n° 21 : l'occupation des locaux.....	72
Tableau n° 22 : les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité...	73

*Liste des
Figures*

La liste des figures

Figure n°1 : le capital social.....	56
Figure n°2 : le cadre de création des entreprises.....	58
Figure n° 3 : la difficulté du financement bancaire.....	60
Figure n° 4 : la somme du crédit accordé par la banque.....	61
Figure n° 5 :la facilité d'accès au crédit bancaire.....	62
Figure n° 6 :les études préalables à la création des entreprises.....	63
Figure n° 7 :les difficultés liées au recrutement de la main d'œuvre.....	65
Figure n° 8 :les difficultés liées à l'accès aux informations.....	66
Figure n° 9 :la qualité des explications données par les différents dispositifs d'accompagne concernant.....	68
Figure n° 10 :le manque de la bonne idée d'affaire.....	69
Figure n° 11 :le manque de qualification entrepreneuriale.....	70
Figure n° 12 :le contact avec la clientèle potentielle.....	71
Figure n° 13 :l'occupation des locaux.....	72

TABLES
DES
MATIÈRES

Tables des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale.....01

Chapitre 1 : Généralité sur l'entrepreneuriat

Section 1 : L'entrepreneuriat genèse et fondement.....05

1.1. Approches fonctionnelles des économistes.....05

1.2. Approches centrées sur les individus.....06

1.3. Approches basées sur les processus07

1.4. Définition, formes et conception de l'entrepreneuriat.....07

a. Définition de l'entrepreneuriat.....07

b. Les différentes conceptions de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur08

Section 2 : L'entrepreneuriat, phénomène économique et social.....09

2.1. Création d'entreprises : les différentes situations entrepreneuriales.....10

a. La création d'entreprise et le renouvellement du parc.....10

b. La reprise d'entreprise.....11

c. La réactivation des entreprises.....11

d. L'entrepreneuriat.....11

2.2. L'innovation.....12

2.3. La création d'emplois.....12

2.4. L'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les institutions.....	13
2.5. Les mutations structurelles et la réinsertion sociale.....	13
Section 2 : Le risque et l'incertitude dans l'entrepreneuriat.....	13
3.1. Entrepreneuriat et risques.....	14
a. Le risque financier.....	14
b. Le risque stratégique.....	15
c. Le risque opérationnel.....	15
3.2. Entrepreneuriat et incertitude.....	16
a. Le niveau élevé.....	17
b. Le niveau intermédiaire.....	17
c. Le niveau de turbulence contrôlée.....	17.
Section 4 : La création d'entreprise en Algérie.....	17
4.1. Les attitudes et les perceptions entrepreneuriales de la population algérienne.....	17
4.2. La dynamique de création d'entreprise en Algérie.....	18
4.3. Les organismes accompagnateurs à la création d'entreprise en Algérie.....	21
a. Les structure d'aide et de soutien à la création d'entreprise en Algérie.....	21
b. Les dispositifs et d'aide à la création d'entreprise.....	22
Conclusion.....	25
 Chapitre 2 : Généralité sur les PME	
Section 1 : la PME dans les fondements théorique.....	26
1.1. L'école classique.....	26
1.2. L'école marxiste.....	38
1.3. L'école néoclassique.....	38
1.4. L'école de Cambridge.....	39

Section 2 : Définition, typologie et caractéristiques des PME	30
2.1. Définition des PME.....	30
a. Les données qualitatives.....	31
b. Les données quantitatives.....	34
2.2. La classification de la petite et moyenne entreprise.....	37
a. La classification de la PME selon le domaine de leur activité.....	38
b. La classification par branche d'activité.....	39
c. La classification par filière d'activité.....	39
d. la classification de la PME en fonction de statut juridique.....	39
2.3. Les caractéristiques de la petite et moyenne entreprise.....	41
2.4. Les atouts et les faiblesses des PME.....	42
Section 3 : PME et emplois	43
3.1. La création d'emplois importance et croissance.....	43
3.2. De quel emploi s'agit-il ?.....	43
3.3. L'importance relative de PME.....	44
Section 4 : Les PME en Algérie	45
4.1. Définition et évolution de la population des PME en Algérie.....	45
a. La moyenne entreprise.....	46
b. La petite entreprise.....	46
c. La très petite entreprise (TPE) ou la micro entreprise.....	46
4.2. La création des PME en Algérie.....	46.
a. L'économie administrée.....	47

b. La PME dans la mutation de l'économie algérienne.....	49
4.3. Les caractéristiques des PME algérienne	49
Conclusion.....	50
Chapitre 3 : Les obstacles à la création des PME cas de la commune de Bejaia	
Section 1 : Présentation socio-économique de la région de Bejaia.....	51
1.1. Présentation de l'aspect géographique.....	51
1.2. Présentation de l'aspect démographique.....	52
a. Autres indicateurs.....	52
b. Répartition de la population selon la dispersion géographique.....	52
c. Population et emplois.....	52
1.3. Présentation du patrimoine naturel de la wilaya de Bejaia.....	53
a. L'agriculture.....	53
b. La richesse forestière.....	54
c. La pêche.....	54
d. L'énergie et les mines.....	54
e. Les potentialités touristiques.....	55
Section 2 : Démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....	55
2.1. L'échantillon étudié.....	55
2.2. Le déroulement de l'enquête.....	56
Section 3 : Analyse des données et interprétation des résultats.....	57
3.1. Les obstacles liés au financement.....	57
3.2. Les obstacles liés à la formation et aux compétences entrepreneuriales.....	62
3.3. Les obstacles liés à l'administration.....	71
3.4. Les obstacles liés aux fonciers industriels	72
Conclusion.....	73
Conclusion générale.....	75

Bibliographie

Annexes

Table des matières

Résumé

Rapport-Gratuit.com

Résumé

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat est indispensable pour le développement économique de n'importe quel pays, il contribue à la prospérité de son économie et d'une façon très spectaculaire, il contribue également à la lutte contre le chômage...etc. La création d'entreprise est un processus complexe, l'entrepreneur est l'acteur principal dans l'entreprise, c'est lui le créateur de richesse. Grâce à la grande contribution qui provient des PME à la croissance économique, les recherches consacrées à cette catégorie d'entreprises devient plus en plus considérable.

L'objet de ce travail est d'identifier les obstacles à la création des petites et moyennes entreprises de la commune de Bejaia. Il en ressort que les entrepreneurs de cette région ont eu des obstacles, que ce soit financières, administratives, des obstacles liés à la formation, et les obstacles liés au foncier... etc. Contrairement à l'hypothèse initiale, le financement ne représente pas l'obstacle principal à la création d'une entreprise.

Mots clés : L'entrepreneuriat, PME, création d'entreprise, Bejaia.

Abstract

Today, entrepreneurship is essential to the economic development of any country, it contributes to the prosperity of its economy and very dramatically, it also contributes to the fight against unemployment ... etc. Business creation is a complex process, the entrepreneur is the main actor in the company, it is the creator of wealth. Thanks to the high that comes from SMEs to economic growth, research devoted to this class of business is becoming increasingly significant. The purpose of this work is to identify the obstacles to the creation of small and medium enterprises of the town of Bejaia. It shows that entrepreneurs of this region have been obstacles, whether financial, administrative, obstacles related to training, and obstacles related to land ... etc. Contrary to the initial hypothesis, the funding does not represent the main obstacle to create a business.